

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LIBAN



De Cités Unies France avec le soutien des collectivités
territoriales françaises donatrices et de Cités et
Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Fonds de Solidarité pour le Liban
de Cités Unies France
avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices
et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Rapport Final – Année 1

30 Juin 2022

Fiche d'identité du programme

Titre du projet : Fonds de Solidarité pour le Liban

Pays d'intervention : Liban

Bailleurs de fonds : Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Entité chargée de l'exécution au Liban : Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises

Période couverte par le rapport narratif : du 1 février 2022 au 30 juin 2022

Date du rapport : 1^{er} juillet 2022

CITÉS UNIES FRANCE
9, rue Christiani
75018 PARIS
Tél. : 01 53 41 81 81
Fax : 01 53 41 81 41



1. Description du projet

Le Liban se trouve actuellement dans une situation économique et sociale complexe, qui s'est fortement aggravée avec la crise du Covid-19. En outre, l'explosion du 4 août 2020 qui a détruit une partie de Beyrouth a eu de graves répercussions nationales et locales, et a provoqué une grave crise humanitaire se rajoutant à la fragilisation du pays. Dans ce contexte multi-crise, les collectivités ont, une nouvelle fois, été sollicitées pour répondre aux besoins sociaux.

Pour soutenir les autorités locales partenaires (touchées par l'explosion du port ou la crise multisectorielle) dans leurs actions de réhabilitation et de mise en œuvre de services publics, Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), ont mis en place un Fonds de Solidarité pour le Liban dont le but est de mettre en avant le rôle des gouvernements locaux dans la réponse aux crises et la mise en place de politiques résilientes de long terme.

L'objectif général de ce projet est donc de répondre aux besoins prioritaires des collectivités libanaises directement ou indirectement touchées par l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, et plus précisément de :

- Répondre à l'urgence des collectivités locales et des habitants directement touchés par l'explosion du port de Beyrouth.
- Apporter des réponses structurantes aux collectivités locales libanaises dans le domaine du développement économique local et dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation et du social.
- Assurer des échanges entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques et développer des partenariats de coopération.

2. Budget

Une convention de financement a été signée le 22 mars 2021 entre Cités Unis France à Paris, et Cités Unies Liban/BTVL à Beyrouth (**Annexe 1**) pour le financement du projet Fonds de Solidarité pour le Liban pour renforcer et appuyer les collectivités locales libanaises, avec l'apport de 585,000 euros TTC dont 330,140 euros TTC pour l'année 2021 et 254,860 euros TTC pour l'année 2022.

Selon la convention, CUF procédera au versement de 330.140€ TTC au BTVL. Le versement sera échelonné par tranche :

- Un premier versement de 85, 840 euros TTC à la signature de la convention et correspondant aux activités 1.4.1 ; 1.4.4 ; 2.2.1 ; 2.2.2 ; 2.2.3 ; 2.2.4 ; 2.2.5 ; 3.1 décrites dans la convention de financement.
- Un deuxième versement de 77,700 euros TTC correspondant aux activités 1.1.1 ; 1.1.3 ; 1.4.2 ; 1.4.3 ; 3.2 du programme sera effectué au mois de juin 2021 sous réserve de la réception des documents nécessaires au suivi de CUF (reporting financier et des activités réalisées par le BTVL) ainsi que de l'envoi par le BTVL d'une demande de décaissement.
- Un troisième versement de 166,600 euros TTC correspondant aux activités 1.1.2 ; 1.3.1 ; 1.5.1 du programme sera effectué en septembre 2021 sous réserve de la réception des documents nécessaires au suivi de CUF (reporting financier et des activités réalisées par le BTVL) ainsi que de l'envoi par le BTVL d'une demande de décaissement.

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le premier versement, soit 85,840 euros, le 6 avril 2021 (**Annexe 2**). Ce montant a été converti en dollars progressivement selon le taux de change mensuel publié sur InforEuro en fonction du mois de facturation (à noter qu'à la date de leur réception le 6 avril 2021, 1 € = 1.1741 \$) (**Annexe 3**).

Cités Unies Liban/BTVL a soumis le premier rapport intermédiaire le 10 septembre 2021. Le retour positif de Cités Unies France sur le rapport technique et financier a eu lieu le 7 octobre 2021 déclenchant le second versement.

Cités Unies Liban a reçu le second versement, soit 77,700 euros, le 15 octobre 2021 (**Annexe 4**). Ce montant a été converti en dollars progressivement selon le taux de change mensuel publié sur InforEuro en fonction du mois de facturation (à noter qu'à la date de leur réception le 15 octobre 2021, 1 € = 1.1654 \$) (**Annexe 3**).

Cités Unies Liban/BTVL a soumis le second rapport intermédiaire le 4 février 2022. Le retour positif de Cités Unies France sur le rapport technique et financier a eu lieu le 28 février 2022 déclenchant le troisième versement.

Cités Unies Liban a reçu le troisième versement, soit 166,000 euros, le 3 mars 2022 (**Annexe 5**). Ce montant a été converti en dollars progressivement selon le taux de change mensuel publié sur InforEuro en fonction du mois de facturation (à noter qu'à la date de leur réception le 3 mars 2022, 1 € = 1.1216 \$) (**Annexe 3**).

Cités Unies Liban a reçu le premier versement de l'année 2, soit 86,650 euros, le 12 mai 2022 (**Annexe 6**), dont le montant de 7,600€ est relatif aux activités de la première année.

Au 30 juin 2022, Cités Unies Liban a dépensé 304,175€, qui représentent 90.4% du premier, du second et du troisième paiements (de la première année) et des 7,100€ liés aux activités de la première année (un montant versé dans le premier versement de l'année 2), notant que les dépenses effectuées concernent les actions :

- Action 1.1.1 : Réalisation d'un état des lieux
- Action 1.1.2 : Appui aux familles de Bourj Hammoud
- Action 1.3.1 : Appui à l'éducation
- Action 1.4.1 : Coaching des élus et agents municipaux
- Action 1.4.2 : Appui des municipalités en petits équipements et indemnités aux agents
- Action 1.4.3 : Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, équipements sanitaires
- Action 1.4.4 : Soutien au BTVL pour ses activités
- Action 1.5 : Organisation de 4 webinaires
- Action 2 : Suivi/Managing BTVL (paiement des salaires)
- Action 3.1 : Imprévus
- Action 3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs

Selon la convention, Cités Unies Liban doit présenter un rapport final comprenant l'avancement du travail, le suivi technique et la justification économique des versements relatifs aux activités de la première année (premier, second et troisième versement de l'année 1 et 7,600€ de l'année 2) à la fin de la mise en œuvre des activités de la première année.

3. Actions entamées

La partie du projet couverte par ce rapport technique prévoit les actions suivantes :

Dans le cadre de l'action 1.1.2, l'appui aux familles dans le besoin de Bourj Hammoud. Cette action consiste à appuyer la municipalité à venir en aide aux familles/habitants de son territoire selon les besoins recensés et les types et les modalités d'appui identifiés dans l'état des lieux. La distribution des aides a débuté en décembre 2021 et a pris fin le 30 juin 2022.

Dans le cadre de l'action 1.1.3, l'appui aux projets proposés par le Beirut Urban Lab pour la reconstruction des quartiers de Beyrouth qui sont endommagés. La phase de conception du projet est achevée. La réhabilitation a débuté suite à l'obtention du permis de travaux de la municipalité de Beyrouth.

Dans le cadre de l'action 1.3.1, l'appui à l'enseignement : trois municipalités sont bénéficiaires (formation des enseignants, sensibilisation des parents, achat de matériel, etc.). La mise en œuvre des projets éducatifs s'est achevée.

Dans le cadre des actions 1.4.1, 1.4.2, 1.4.3, le coaching des élus et agents municipaux et l'appui des municipalités en petits équipements et indemnités aux agents, et à l'équipement de centres culturels, écoles, équipements sanitaires, etc. (actions achevées pour les municipalités de Bourj Hammoud, Achkout, El-Qrayeh et la fédération de Baalbek Est).

Dans le cadre de l'action 1.4.4, le soutien au BTVL pour ces activités qui concerne essentiellement un appui administratif, un appui logistique et un appui à la communication.

Les actions comprennent également l'élaboration des supports de communication pour la valorisation des actions et des donateurs (action 3.2) : autre le logo bilingue, les fiches-projets trilingues et le banner présentés lors du premier rapport intermédiaire, Cités Unies Liban/BTVL s'est assurée de traduire les documents/rapports nécessaires pour la bonne mise en œuvre du projet et afin de les partager avec Cités Unies France.

4. Description de la méthodologie d'exécution du projet

1. Procédure suivie pendant la période couverte par le rapport :

Dans le cadre de ce projet, Cités Unies Liban/BTVL assure une assistance technique et organisationnelle à travers l'équipe de travail (expert institutionnel, responsable de la coordination, chargée de projet, chargée des affaires financières et des affaires administratives). L'équipe intervient dans chaque étape du projet que ce soit au niveau de l'organisation et la mise en œuvre des actions, les procédures de communication et d'administration, ou au niveau de la coordination entre les différentes parties du projet.

Cités Unies Liban/BTVL travaille également avec des experts indépendants susceptibles d'appuyer les collectivités locales libanaises au niveau technique et de renforcer les capacités de l'institution municipale selon les thématiques abordées.

2. Coordination avec les partenaires

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec Cités Unies France.

Plusieurs échanges entre Cités Unies Liban/BTVL et Cités Unies France ont eu lieu depuis le 31 janvier 2022 (date du second rapport intermédiaire) :

- électroniques (emails),
- en visioconférence (le 8 février 2022, le 11 mars 2022, le 6 mai 2022, le 17 juin 2022-réunion avec le comité des donateurs, le 23 juin 2022),
- en présentiel (mission de CUF au Liban du 27 au 29 juin 2022 – **Annexe 7**).

Ces échanges ont porté sur :

- L'état d'avancement des activités.
- Les justificatifs financiers à présenter.
- La planification de la visite de CUF au Liban.
- La validation du deuxième rapport technique et financier.
- La validation de la proposition de budget de l'année 2.
- La validation des types et des modalités d'appui à mettre en œuvre pour appuyer les familles dans le besoin de Bourj Hammoud (devis pour les laptops, certificats pour les assistantes sociales, tickets resto, etc.).
- La clôture des activités éducatives par la préparation de certificats de participation.
- Le suivi de l'avancement des activités liées à la réhabilitation d'un centre communautaire à Karentina.
- La planification du second webinaire dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban.
- L'état financier au 31 mars 2022.

3. Coordination avec les collectivités locales : élus et agents municipaux

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec les élus et agents des collectivités locales (notamment la municipalité de Beyrouth, la municipalité de Bourj Hammoud, la municipalité d'El-Qrayeh, la municipalité d'Achkout et la fédération des municipalités de Baalbek Est bénéficiaires du projet) par une communication téléphonique, électronique ou en présentiel pour coordonner l'avancement des différentes actions.

5. Chronogramme des activités pour l'année 2021

- Activités menées à bien
- Activités restantes

	2021												2022					
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6			
1.1	Appui à la municipalité de Bourj Hammoud																	

1.1.1	<i>Réunion préparatoire avec la municipalité ; identification de la zone d'intervention/public ciblé... ; désignation de l'élu pour suivre le projet avec le BTVL ; identifier les moyens existants ou non nécessaires à la municipalité (études, logiciel, cartographie, indemnités au personnel...) ; définition de la méthodologie de l'étude</i>																		
	<i>Rédaction des TdRs pour des experts qui appuieront la municipalité de Bourj Hammoud à la réalisation de l'état des lieux ; identification des experts</i>																		
	<i>Sélection de l'expert et signature du contrat</i>																		
	<i>Étude et identification des familles dans le besoin ; définition des types et des modalités d'appuis accordés aux familles</i>																		
1.1.2	<i>Préparation logistique avec la municipalité pour l'octroi des aides ; méthodologie de vérification de réception des aides</i>																		
	<i>Appui aux familles (selon les résultats des études menées)</i>																		
	Appui au Beirut Urban Lab (BUL)																		
1.1.3	<i>Réunions préparatoires avec BUL et identification des actions à appuyer et modalités d'appui</i>																		
	<i>Rédaction des TdRs par le BTVL ; rédaction du plan d'action par BUL et validation par BTVL et CUF</i>																		
	<i>Mise en œuvre du plan d'action par BUL sous la supervision du BTVL</i>																		
1.3	Éducation et social																		
	Appui à l'enseignement																		
1.3.1	<i>Définition de la méthodologie de sélection des municipalités et validation par CUF</i>																		
	<i>Identification des 3 collectivités locales bénéficiaires</i>																		
	<i>Sélection de l'expert et signature du contrat</i>																		

	<i>Élaboration du plan de formation et du plan d'action avec les collectivités locales</i>																		
	<i>Mise en œuvre du plan de formation et du plan d'action</i>																		
	<i>Évaluation avec les collectivités territoriales/remise d'attestation</i>																		
1.4	Accompagnement des collectivités locales																		
1.4.1	<i>Coaching des élus et agents municipaux</i>																		
1.4.2	<i>Appui des municipalités en petits équipements et indemnités aux agents</i>																		
1.4.3	<i>Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, équipements sanitaires</i>																		
1.4.4	Soutien au BTVL pour ses activités																		

6. Description détaillée des activités réalisées

Action 1.1 : Appui à la municipalité de Bourj Hammoud pour venir en aide à des familles vulnérables qui ont subi des dommages suite aux explosions.

Bourj Hammoud est une ville résidentielle qui se situe dans la banlieue Nord de Beyrouth. Elle subit de plein fouet la crise économique et financière du pays notant que certains des quartiers défavorisés de la ville se situent près du Port de Beyrouth et ont été directement touchés par les explosions.

Cette action comporte deux volets :

- 1.1.1 Appuyer la municipalité à faire un état des lieux des familles les plus touchées et de leurs besoins en termes de réhabilitation de leur logement, de scolarisation de leurs enfants, d'accès à des produits alimentaires et médicaments, de paiement de frais essentiels : loyers, électricité, etc. **(action achevée).**
- 1.1.2 Appuyer la municipalité à venir en aide aux familles/habitants de son territoire selon les besoins recensés : scolarisation, aides alimentaires, frais essentiels, etc. **(action achevée).**

Action 1.1.1 : Réalisation d'un état des lieux

Du 6 avril au 31 août 2021 (période couverte par le premier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL avait lancé l'action 1.1.1 qui porte sur la réalisation d'un état des lieux des familles dans le besoin de Bourj Hammoud. Cités Unies Liban/BTVL avait établi plusieurs réunions de concertation avec la municipalité de Bourj Hammoud officialisant le partenariat le 11 août 2021. Cités Unies Liban/BTVL a également sélectionné l'experte en charge de la réalisation de l'état des lieux (à travers la rédaction des TDR, la mise en place d'une méthodologie de sélection et la signature d'un contrat de prestation le 22 juillet 2021). Suite à la réunion du 26 juillet 2021 avec la municipalité de Bourj Hammoud, l'experte Mme Hyam Kahi a lancé le travail de terrain en identifiant les personnes-clés à interroger. Au 31 août 2021, l'experte avait débuté le dépouillement et l'analyse des entretiens réalisés remettant à la municipalité et à Cités Unies Liban/BTVL

une proposition des critères de sélection des familles et des types et des modalités d'appui identifiés selon les besoins recensés. Cette proposition a été présentée et validée par la municipalité durant les réunions du 23 et du 30 août 2021.

Du 31 août 2021 au 31 janvier 2022 (période couverte par le second rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL a assuré le suivi avec l'experte pour la finalisation de l'état des lieux. Suite à la soumission de l'experte à Cités Unies Liban/BTVL des critères de sélection des familles/habitants bénéficiaires, les types et les modalités d'octroi d'aides et le modèle de la fiche sociale à compléter pour chaque famille (respectivement le 3, 6 et 15 septembre 2021), Cités Unies Liban/BTVL a remis à CUF le 16 septembre 2021 un état d'avancement pour l'action 1.1.1. Cet état comprenait également une proposition portant sur le nombre de familles à aider, les types d'appuis à mettre en œuvre et un budget prévisionnel pour les appuis identifiés. Le retour de CUF a eu lieu le 20 septembre 2021 approuvant le nombre de bénéficiaires, les types d'appui et la répartition du budget selon les types d'appui identifiés.

Afin de discuter des modalités d'appui à mettre en œuvre, Cités Unies Liban/BTVL s'est réunie le 28 septembre 2021 avec la municipalité de Bourj Hammoud. Durant la réunion, la municipalité a proposé de travailler avec les commerçants locaux de Bourj Hammoud afin d'appuyer les petits commerces préférant mettre en place des coupons alimentaires (moins chères que les cartes magnétiques) en imposant quelques restrictions (pas d'alcool, pas de cigarette, etc.). Par ailleurs, l'experte en concertation avec la municipalité a suggéré d'appuyer la coopérative Beitouna (de l'ONG INSAN) gérée par les femmes du quartier de Nabaa (à Bourj Hammoud) et qui appuie 45 familles très démunies, en leur proposant des produits à un prix inférieur de 35% à celui du marché.

Le 19 octobre 2021, l'experte a remis à Cités Unies Liban/BTVL l'état des lieux des familles dans le besoin finalisé. La proposition finale de l'experte élaborée en collaboration avec la municipalité, spécifie que 66 familles, 27 personnes âgées vivant avec les familles, 23 personnes âgées vivant seules, 39 jeunes et 150 enfants seront bénéficiaires de cet appui.

Le retour positif de CUF sur l'état des lieux a eu lieu le 21 octobre 2021.

Action 1.1.2 : Mise en œuvre de l'appui


Du 31 août 2021 au 31 janvier 2022 (période couverte par le second rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL a identifié les commerces locaux potentiels avec qui travailler pour assurer la mise en œuvre des appuis proposés dans l'état des lieux. Cités Unies Liban/BTVL en concertation avec la municipalité de Bourj Hammoud a décidé (1) d'appuyer les 66 familles (appui alimentaire et nécessités de base) à travers la distribution de cartes de débit propres au grand supermarché Charcutier Aoun (grande enseigne) rechargeables chaque mois, et (2) d'aider les 50 personnes âgées à mobilité réduite (vivant seules ou en famille) à travers la distribution de bons d'achat échangeables dans trois épiceries de Bourj Hammoud (Coin Market, COOP, Khabbaz Market). Cette démarche permet de faire bénéficier les commerces locaux de Bourj Hammoud. À noter que les cartes de débit et les bons d'achat sont nominatifs (il y est imprimé le nom de la personne bénéficiaire) et permettent d'imposer certaines restrictions sur l'achat de quelques produits comme notamment l'alcool, les cigarettes et les produits cosmétiques.

Afin d'assurer la mise en œuvre des activités en toute transparence, Cités Unies Liban/BTVL a recruté l'experte Mme Hyam KAHl (qui a réalisé l'état des lieux) et s'est appuyée sur l'Agent de développement local de la municipalité de Bourj Hammoud Mme Gariné BALIAN pour assurer le suivi de la mise en œuvre

sur le terrain. La signature du contrat de prestation entre l'experte et Cités Unies Liban/BTVL a eu lieu le 26 novembre 2021 et la signature de la lettre de mission avec l'ADL a eu lieu le 1^{er} décembre 2021.




Au 31 janvier 2022, Cités Unies Liban/BTVL avait assuré le premier mois de distribution des bons alimentaires et nécessité de base pour 66 familles, 27 personnes âgées vivant avec les familles et 23 personnes âgées vivant seules, ainsi que la distribution de bons pour l'achat de vêtements et de chaussure pour 150 enfants avant les fêtes de fin d'année.

État d'exécution	Réalisé depuis le 31 janvier 2022
A.	Signature d'un avenant
	<p>Suite à l'affaiblissement de l'euro face au dollar, Cités Unies Liban/BTVL a proposé à CUF le 10 mars 2021 de modifier l'accord signé avec la municipalité de Bourj Hammoud par voie d'avenant conformément aux accords conclus entre les parties signataires. En effet, les montants qui figurent dans les accords de partenariat sont en dollar américain calculé au taux de change de la date de réception du premier versement. Cependant, avec la dépréciation actuelle de la devise européenne, il n'est plus possible de garder les montants en USD indiqués au moment des accords sans entraîner de pertes importantes sur le projet et il est impératif de fixer les montants en euro. En ce sens, une réunion avec CUF a eu lieu le 11 mars, suite à laquelle, un avenant a été développé.</p> <p>Cet avenant a été signé le 21 mars 2022 par la municipalité de Bourj Hammoud (Annexe 8).</p>
B.	Assurer le suivi de la mise en œuvre des appuis alimentaires jusqu'en juin 2022
Description	<p>Selon l'état des lieux, l'appui des familles s'étale sur 7 mois. Le processus de mise en œuvre (adapté durant le premier mois de distribution et expliqué dans le second rapport intermédiaire) a donc été répété chaque mois jusqu'en juin 2022 tout en s'assurant de la bonne réception des appuis des aides attribuées.</p> <p>En ce sens, l'ADL a remis à Cités Unies Liban/BTVL chaque mois (le 17 février, 22 mars, 21 avril, 24 mai, 7 et 30 juin 2022) les factures relatives aux achats des familles après vérification des factures (s'assurant que les achats ont bien été faits par les familles bénéficiaires et que les factures correspondent à celles présentées par les commerces locaux). L'ADL a donc assuré chaque mois le saisie des factures et des données financières collectées dans un tableau de suivi fourni par Cités Unies Liban/BTVL.</p> <p>Ce travail a été accompagné par un suivi régulier de l'experte des activités mises en œuvre sur le terrain.</p>

	<p>La dernière distribution des bons alimentaires a eu lieu la semaine du 11 juin 2022.</p> <p>Au vu du travail de suivi sur le terrain réalisé par l'agent de développement local Mme BALIAN, Cités Unies Liban/BTVL a proposé à CUF le 1 juin 2022 de l'indemniser à hauteur de 200€ supplémentaires pour des frais de déplacement (notant que ce montant sera retiré des imprévus). Le retour positif de CUF a eu lieu le même jour.</p>
	<p>C. Préparation logistique et appui des enfants de moins de 16 ans</p>
<p>Description</p>	<p>La municipalité avait demandé d'attribuer l'appui dédié aux enfants en deux phases : avant les fêtes de Noël et avant les fêtes de Pâques et de Fitr. La seconde partie de cet appui a donc été attribuée en avril 2022.</p> <p>En ce sens, Cités Unies Liban/BTVL a décidé d'avoir recours aux commerçants locaux, avec qui elle a déjà travaillé lors de la distribution de décembre 2022, capables de répondre aux besoins de 150 enfants âgés de 0 à 16 ans.</p> <p>Le 21 mars 2022, l'ADL a envoyé la liste mise à jour des enfants bénéficiaires afin de lancer le processus de mise en œuvre. Cités Unies Liban/BTVL s'est donc chargée de personnaliser 300 bons d'achat (150 bons permettant d'acquérir 3 à 4 pièces de vêtements et 150 bons pour une paire de chaussures).</p> <p>Entre le 8 et le 15 avril 2022, l'ADL a assuré la distribution des bons d'achat de vêtements et de chaussures à travers les centres sociaux. 150 enfants ont pu bénéficier de nouveaux vêtements et chaussures avant les fêtes de Pâques pour les chrétiens et de « Eid El Fitr » pour les musulmans.</p>



D.	Préparation logistique et distribution des ordinateurs attribués aux jeunes de 16 à 23
Description	<p>Afin de lancer l'activité relative à la distribution des laptops, Cités Unies Liban/BTVL a travaillé en collaboration avec la municipalité afin d'identifier les commerces locaux susceptibles d'assurer le nombre requis d'ordinateurs portables tout en assurant la meilleure qualité du produit.</p> <p>Cités Unies Liban/BTVL a donc remis à CUF le 14 avril 2022 trois devis de trois commerçants locaux de Bourj Hammoud (Annexe 9) conformément à la convention (article 9 : achat de matériel) pour approbation. Le retour de CUF a eu lieu le même jour, laissant le choix des appareils à Cités Unies Liban/BTVL tout en soulignant l'importance de respecter le budget prévu et de documenter la distribution pour s'assurer que les bénéficiaires sont bien ceux qui ont été identifiés dans l'état des lieux.</p> <p>Après consultation d'un expert, Cités Unies Liban/BTVL a choisi la meilleure offre (qualité du produit et prix) relative à la compagnie ADKOM. Les spécifications des laptops sont comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>HP Laptop 15-dw3088ne</i> - <i>Microprocessor: Intel® Core™ i5-1135G7 (up to 4.2 GHz with Intel® Turbo Boost Technology, 8 MB L3 cache, 4 cores)</i> - <i>Chipset: Intel® Integrated SoC</i> - <i>Memory, standard: 8 GB DDR4-2666 MHz RAM (1 x 8 GB)</i> - <i>Video graphics: NVIDIA® GeForce® MX350 (2 GB GDDR5 dedicated)</i> - <i>Hard drive: 512 GB PCIe® NVMe™ M.2 SSD</i> - <i>Display: 39.6 cm (15.6") diagonal, HD (1366 x 768), micro-edge, anti-glare, 250 nits, 45% NTSC</i> - <i>Battery type: 3-cell, 41 Wh Li-ion</i> - <i>Battery life mixed usage: Up to 7 hours and 15 minutes</i>

	 <p>39 Bénéficiaires</p>	 <p>39 Laptops</p>
	<p>La distribution des ordinateurs portables a eu lieu le 25 mai 2022 en présence de la municipalité de Bourj Hammoud et de Cités Unies Liban/BTVL.</p> <p>Pour assurer la transparence, la distribution a été documentée : Chaque bénéficiaire a été pris en photo et a signé un document signalant avoir bien reçu l'ordinateur qui lui est dû (Annexe 10).</p> <p>Les bénéficiaires ont exprimé leur réticence de se prendre en photos. En ce sens, la municipalité leur a assuré que les photos ne feront pas l'objet de publication et seront juste utilisées comme justificatif de bonne réception des ordinateurs, auprès des donateurs.</p>	



E.

Appui à la coopérative Beitouna

Description

L'appui aux familles comprend également un appui à la coopérative Beitouna (affiliée à l'ONG INSAN) gérée par les femmes du quartier de Nabaa (à Bourj Hammoud) et qui appuie 45 familles très démunies, en leur proposant des produits à un prix inférieur de 35% à celui du marché. Cet appui a été attribué en février 2022.

Depuis l'ONG présente, chaque mois, à Cités Unies Liban/BTVL les justificatifs financiers nécessaires et la liste des bénéficiaires ainsi que la liste des produits achetés.



F.	Évaluation du projet
Description	<p>Afin d'évaluer le projet, une réunion de bilan a eu lieu le 8 juin 2022 à la municipalité de Bourj Hammoud en présence de la municipalité représenté par l'ADL Mme BALIAN, de l'experte Mme KAHl, de Cités Unis Liban/BTVL, et les assistantes sociales des 11 institutions partenaires (une des associations était absente) (Annexe 11). Cette réunion avait pour but de passer en revue les différentes étapes du projet et de relever les points positifs ainsi que les points à améliorer, et de partager les commentaires et les réflexions.</p> <p>Dans l'ensemble, le retour des associations était très positif notamment quant au choix des types d'aide, du public cible et de l'étalage des aides sur 7 mois qui a couvert les trois fêtes principales de la communauté (les fêtes de Noël et de fin d'année, la fête de Pâques et la fête du Fitr).</p> <p>Plusieurs ont apprécié la malléabilité du projet qui s'adapte aux besoins du terrain.</p> <p>La disponibilité de la municipalité et notamment de l'ADL, Mme BALIAN, durant l'étape de mise en œuvre du projet pour rectifier, ajuster, et faire face aux difficultés de parcours, a été relevée par plusieurs. Le groupe a soulevé également l'impact positif du projet sur la population, qui s'est senti respectée dans sa dignité et reconnaissante pour la variété des aides.</p> <p>La distribution des ordinateurs portables a permis d'appuyer les élèves inscrits en classe de terminale ou à l'Université.</p> <p>Le groupe a également marqué la collaboration et la coordination qu'existaient entre les différentes associations. Cette collaboration a permis d'éviter le dédoublement des aides. À noter que ces associations font partie d'un comité de coordination qui existe à Bourj Hammoud depuis une trentaine d'année et qui est au service des habitants de Bourj Hammoud.</p> <p>La réunion s'est conclue par la préparation de la visite de la délégation française le 28 juin à Bourj Hammoud.</p>

G.	Clôture du projet d'appui aux familles
Description	<p>Afin de clôturer le projet, la municipalité de Bourj Hammoud a suggéré de distribuer des tickets resto aux familles leur offrant ainsi l'occasion d'une sortie familiale. Par ailleurs, la municipalité a également relevé la nécessité de remercier les 12 associations locales œuvrant, et notamment les assistantes sociales, en guise de reconnaissance et pour leur engagement durant les 7 mois de distribution durant la mission et cela à travers la distribution de certificats de participation personnalisés (signés par Cités Unies Liban/BTVL, Cités Unies France, et la municipalité) et en les invitant à déjeuner le 30 juin 2022.</p> <p>En ce sens, Cités Unies Liban/BTVL a transmis le souhait de la municipalité à CUF le 1 juin 2022. Le retour positif de CUF a eu lieu le même jour.</p> <p>En l'absence d'un établissement à Bourj Hammoud ayant les capacités d'accueillir 66 familles dans ses locaux, Cités Unies Liban/BTVL a contacté le McDo et le Burger King pour des tickets resto. La meilleure offre était celle du Burger King qui a offert 10% de remise.</p> <p>Les bons (tickets resto) et les certificats pour les associations ont été envoyés à CUF pour validation le 21 juin 2022. Le retour positif de CUF a eu lieu le même jour.</p> <p>Le rapport final de l'experte a été soumis à Cités Unies Liban/BTVL le 2 juillet et envoyé à CUF le 7 juillet 2022 (Annexe 12).</p>
 <p>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</p> <p>Le présent certificat est décerné à</p> <p><i>Seur Juliette Warha</i></p> <p>en reconnaissance de votre dévouement, soutien et enthousiasme avec lesquels vous avez assuré le suivi du projet</p> <p>Fonds de Solidarité pour le Liban</p> <p>— Juin 2022 —</p> <p>Khalil DUMONTET Président de Cités Unies Liban/BTVL</p> <p>Mohib ODEIMI Président de Cités Unies France</p> <p>Mariam BOKHASSIAN Membre de Cités Unies Liban/BTVL</p>	 <p>FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LIBAN</p> <p>صندوق التضامن مع لبنان</p> <p>Sortie en famille كزدورة</p> <p><i>Famille Jean Karpez Achjian</i></p>
	<p>La distribution des bons (330 tickets resto) et des certificats a eu lieu le 28 juin 2022 durant la visite de la délégation de 18 élus et techniciens français à Bourj Hammoud . En effet, Cités Unies Liban/BTVL, Cités Unies France et certains membres du comité des donateurs ont eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec les 12 associations locales et quelques familles et enfants bénéficiaires du projet (Annexe7).</p>



Méthodologie de travail :

La méthodologie de travail repose sur une étude de terrain (un état des lieux qui a permis d'identifier les familles à appuyer en établissant des critères de sélection bien précis (vulnérabilité, familles à problèmes multiples, familles nombreuses, etc.). Ce travail a été fait en concertation avec 12 associations locales qui font parties du paysage de Bourj Hammoud et qui travaillent depuis des années avec la municipalité.

À la suite de l'identification des familles cibles, l'experte a pu identifier les types et les modalités à mettre en œuvre en concertation avec la municipalité et en prenant en considération les réalités du terrain.

La municipalité a fait le choix de travailler avec les commerçants locaux pour appuyer l'économie locale.

La municipalité a travaillé pour assurer la réussite du projet. L'Agent de développement local à la municipalité a fait un travail énorme de suivi avec les associations, les commerçants locaux et les familles et la collecte des factures/justificatifs financiers nécessaires au projet.

Ce projet a permis la mobilisation de plusieurs acteurs locaux pour assurer sa réussite : la municipalité et ses agents, l'expert en charge du suivi de la mise en œuvre, les 12 associations locales distribuées sur le territoire de Bourj Hammoud, les commerçants locaux qui ont donné de leur temps pour assurer le suivi ou qui ont fait un geste d'appui (donations des cartes de débit pour le Charcutier, réduction de 15% pour le magasin de vêtements, etc.). Par ailleurs, ce Fonds a mis au cœur du dispositif l'autorité locale, la municipalité. En effet, la méthodologie de travail reposait sur un travail collectif : la création d'un cercle de solidarité créée sur place permettant d'engendrer des flux économiques pour les commerçants, et mettant en évidence cette dimension de solidarité collective.

Retour des familles et de la communauté autour du projet :

Il y a eu un retour positif, les familles ont apprécié l'étalement de l'aide sur 7 mois. Les enfants sont contents, pour certains c'était la première fois qu'ils achètent des vêtements neufs (toujours des vêtements d'occasion ou des donations).

Pour certaines familles, faire leurs achats dans un supermarché a constitué une nouvelle expérience. Les personnes âgées étaient satisfaites de faire leur course dans les minimarchés à proximité de leur domicile.

Certaines familles bénéficiaires ont désiré appuyer d'autres familles dans le besoin en leur réservant un petit sac de produits alimentaires acheté avec le Fonds de Solidarité.

Points à retenir :

- Travailler avec les commerçants locaux pour appuyer l'économie locale.
- Travailler en concertation avec les associations locales afin d'identifier le public cible et les bénéficiaires et éviter les doublons des aides.
- Mettre en avant le rôle de la municipalité dans la mise en œuvre des appuis.
- Assurer la malléabilité des fonds pour s'adapter aux besoins/contextes locaux.
- Mettre en place une méthodologie de distribution et de vérification de la réception des aides qui reposent sur un travail collectif des acteurs du territoire afin d'assurer sa mise en œuvre à moindre coût.

Action 1.1.3 : Appui au Beirut Urban Lab (BUL)

Cette action consiste à appuyer les projets proposés par le Beirut Urban Lab pour la reconstruction des quartiers de Beyrouth qui sont endommagés.

Le Beirut Urban Lab consiste en un espace de recherche interdisciplinaire collaboratif au sein de l'Université Américaine de Beyrouth. Le laboratoire produit des études d'urbanisme en documentant et en analysant les processus de transformation en cours au Liban et dans la région. Il intervient en tant qu'interlocuteur et contributeur aux débats universitaires sur l'urbanisation historique et contemporaine et travaille sur la concrétisation de projet (selon une approche participative) conduit par des citoyens et des collectifs urbains engagés qui aspirent à des villes justes, inclusives et durables.

Suite à l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020, BUL s'est immédiatement mobilisé dans le but d'aider au rétablissement urbain des quartiers touchés, et a accordé la priorité à Karantina, un des quartiers les plus vulnérables de Beyrouth.

Dans cette perspective, un appui a été accordé au Beirut Urban Lab dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban.

Du 6 avril au 31 août 2021 (période couverte par le premier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL avait lancé l'action 1.1.3 à travers une réunion préparatoire entre Cités Unies Liban/BTVL et BUL qui a eu lieu le vendredi 16 avril 2021. Suite à cette discussion, Cités Unies Liban/BTVL a décidé de travailler sur la région défavorisée de Karantina qui a été directement affectée par l'explosion et sur laquelle BUL a déjà entamé différentes activités et travaux de recherche. Dans ce cadre, Cités Unies Liban/BTVL a développé les termes de référence du plan d'action (à élaborer par BUL). En réponse aux TdRs, une proposition de projet, sous forme d'un plan d'action, a été remise par BUL à Cités Unies Liban/BTVL le 11 mai 2021. Ce plan d'action propose la formation d'un comité de quartier pour la région de Karentina et la mise en œuvre d'un centre communautaire qui sera pris en charge par une ONG locale en concertation avec le comité de quartier formé. Au 31 août 2021, BUL et D4C avaient remis à Cités Unies Liban/BTVL la proposition conceptuelle du centre communautaire, le budget prévisionnel pour la construction et le programme du centre.

Du 31 août 2021 au 31 janvier 2022 (période couverte par le second rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL a établi plusieurs réunions de suivi avec BUL et D4C sur l'avancement de la mise en œuvre du projet. Durant ces réunions, il a été discuté des difficultés rencontrées pour l'obtention du permis des travaux de la part de la municipalité dues à la bureaucratie, et du fait que le budget global du projet dépasse les 41,000€ couverts par le Fonds de Solidarité. L'**accord de partenariat** entre BUL, D4C et Cités Unies Liban/BTVL a été signé le 21 octobre 2021. La liste des membres du comité de quartier de Karentina (noms, prénoms et fonctions des 9 membres), a été remise à Cités Unies Liban/BTVL le 6 septembre 2021. Le comité sera également constitué de trois membres à titre consultatif (un représentant de BUL, un représentant de l'ONG locale qui assurera la relève et un troisième de la municipalité de Beyrouth). Afin d'assurer l'animation du centre sur le long terme, BUL a sélectionné l'association locale AMEL, une ONG qui travaille avec les populations affectées par des catastrophes répétitives.

Le 23 novembre 2021, BUL a participé au webinaire conjointement organisé par CUF et Cités Unies Liban/BTVL pour présenter l'avancement du projet financé par Fonds de Solidarité pour le Liban.

État d'exécution	Réalisé depuis le 31 janvier 2022
A.	Développer un avenant à l'accord de partenariat
Description	A l'instar de l'avenant signé avec la municipalité de Bourj Hammoud, Cités Unies Liban/BTVL (avec l'accord de Cités Unies France) a modifié l'accord signé avec BUL et D4C par voie d'avenant afin de préciser les montants en euro suite à la dépréciation de l'euro. Cet avenant a été signé le 24 mars 2022 (Annexe 13).
B.	Lancer les travaux de réhabilitation
Description	L'accord pour l'utilisation du lotissement 358 a été attribué par la Mohafazat de Beyrouth le 16 juin 2021 (Annexe 14).

Cités Unies Liban/BTVL a donc adressé une lettre officielle au cabinet du gouverneur de Beyrouth le 2 février 2022 afin de solliciter son accord sur le projet de réhabilitation **(Annexe 15)**.

Le 8 février 2022, le gouverneur a accepté le design et le projet proposé par D4C **(Annexe 16)**.

BUL et D4C ont eu l'obtention du permis pour la réalisation des travaux de la part du département d'ingénierie de la municipalité le 12 mai 2022 **(Annexe 17)**.

À la demande de Cités Unies Liban/BTVL, BUL a remis, le 30 mars 2022, les documents nécessaires au versement de la première tranche (selon l'accord de partenariat), à savoir :

- Une copie de la décision du gouverneur pour permettre l'occupation du domaine public par la communauté et une copie du permis de travaux du mohafazat de Beyrouth.
- Le programme et la proposition conceptuelle du centre communautaire **(Annexe 18)**.
- La liste des membres du comité formé et le règlement intérieur du comité **(Annexes 19 et 20)**.
- Une copie de l'assurance de responsabilité civile professionnelle **(Annexe 21)**.

Le mur qui sépare le chantier des trois sous-quartiers de Karentina a été démoli selon le design développé par D4C.



C.	Mission juin 2022
Description	<p>Cités Unies Liban/BTVL, Cités Unies France et certains membres du comité des donateurs ont eu l'occasion le 27 juin 2022 d'assister à une présentation du projet de réhabilitation, de <u>rencontrer et de discuter avec les membres du comité du quartier de Karentina, et de visiter le chantier en cours.</u></p> <p>Mme Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Département de l'Aude, et Présidente du Comité des donateurs du <i>Fonds de Solidarité pour le Liban</i>, a souligné durant cette visite que la réhabilitation du centre communautaire, un des projets appuyés par le Fonds de Solidarité, peut avoir un effet de levier</p>

exemplaire. La démarche entreprise était de mobiliser des citoyens du quartier pour réfléchir en collaboration avec des experts et des ONG à des solutions durables ; une approche multi-acteurs qui a permis de lier la reconstruction urbaine physique à l'utilité sociale d'un quartier (**Annexe 7**).



Dans le cadre de l'action 1.1.3, les activités suivantes restent à établir :

État d'exécution	À accomplir
A.	Continuation des travaux de rénovation du centre communautaire
Description	Les travaux sont en cours de réalisation.

Points à retenir :

- Travailler en concertation avec la communauté locale pour développer un projet qui répond aux besoins locaux identifiés (notamment pour le programme et les activités du centre communautaire).
- Impliquer la municipalité dans le projet pour permettre un travail collectif (des élus et des habitants du quartier) et assurer ainsi la réussite du projet.
- Mettre en place une méthodologie multi-acteurs qui permet de lier la reconstruction urbaine physique à l'utilité sociale d'un quartier.

Action 1.3.1 : Appui à l'enseignement

L'action 1.3.1 était principalement dédiée à appuyer l'enseignement à distance mais avec la réouverture partielle des écoles et face à l'indécision concernant la rentrée scolaire 2021-2022, Cités Unies Liban/BTVL a proposé à CUF par le biais d'une note justificative envoyée le 4 juin 2021 d'élargir le champ d'application de cette action pour inclure toute action éducative qui correspond à un enjeu local prioritaire.

En ce sens, selon les besoins qui seront identifiés par chaque collectivité bénéficiaire de l'appui, les thématiques au niveau de l'enseignement peuvent inclure (mais ne sont pas limitées à) :

- La formation des enseignants/élèves à l'utilisation des plateformes en ligne ou autres outils techniques.
- L'accompagnement des parents dans l'acquisition des compétences numériques/sensibilisation.
- L'appui technique et matériel aux populations vulnérables dans le domaine de l'éducation (ex : besoin de fourniture scolaire, frais d'inscription, écolages, etc.).
- Achat d'équipement (ordinateur, tablette, etc.).
- Cours particuliers pour certains élèves en difficulté d'apprentissage.
- Autre action éducative qui correspond à un enjeu local prioritaire.

Du 6 avril au 31 août 2021 (période couverte par le premier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL avait lancé l'action 1.3.1 suite à la sélection des trois municipalités bénéficiaires d'un appui (les municipalités d'Achkout et d'El-Qrayeh et la fédération de municipalités de Baalbek Est) selon un système de sélection de notation effectué sur la base de critères prédéfinis (situation géographique des villes, vulnérabilité et situation sociale locale dégradée, volonté politique forte de la collectivité à appuyer l'éducation, etc.). Cette sélection a été validée par CUF le 14 juin 2021. Afin d'appuyer donc les 3 collectivités territoriales bénéficiaires, Cités Unies Liban/BTVL a sélectionné l'expert M. Pierre Filfili dont le profil correspond aux TDR élaborés par le BTVL ; la signature du contrat de prestation a eu lieu le 5 août 2021. La mission de l'expert consistait à aider les collectivités dans (1) la création des unités de concertation, (2) l'organisation d'une action/formation afin d'identifier les besoins de la collectivité dans le domaine de l'éducation, (3) l'élaboration d'un plan d'action et (4) la mise en œuvre du projet. En ce sens, une réunion introductive a eu lieu le 5 août 2021 avec les collectivités bénéficiaires et l'expert, suite à laquelle trois accords de partenariat ont été signés avec la municipalité d'El-Qrayeh, la fédération des municipalités de Baalbek Est et la municipalité d'Achkout respectivement le 10 août 2021, le 17 août 2021 et le 18 août 2021.

Au 31 août 2021, les collectivités avaient désigné les unités de concertation en charge du suivi du projet, avaient suivi deux actions/formations le 27 et le 30 août 2021 permettant d'introduire les membres des unités de concertation au rôle de chacun, de définir les étapes à venir, et d'acquérir de nouvelles compétences méthodologiques en matière de mise en œuvre d'un projet local notamment en ce qui concerne l'étude des besoins (outils et méthodologie de travail).

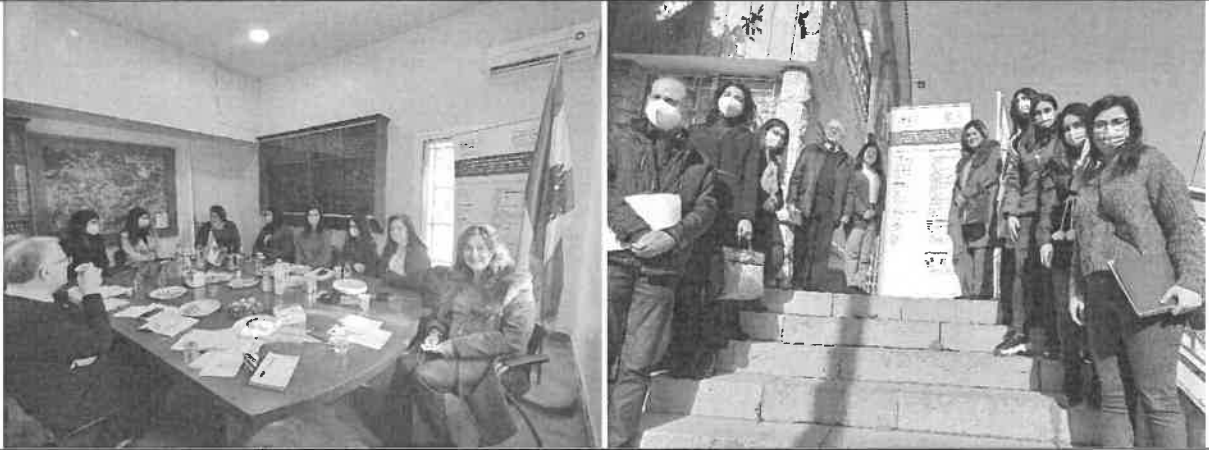
Du 31 août 2021 au 31 janvier 2022 (période couverte par le second rapport intermédiaire), les collectivités ont remis à Cités Unies Liban/BTVL, le 10 septembre 2021, l'étude de besoin permettant d'identifier les besoins de la collectivité dans le domaine de l'éducation. Chaque étude était fondée sur un travail de terrain qui porte sur des entretiens semi-directifs avec des acteurs-clés du paysage scolaire et des groupes de discussion avec les usagers des écoles (parents, enseignants et élèves). Suite à la soumission des

collectivités des études de besoin, une **action/formation** a eu lieu le 16 septembre 2021 afin de discuter des résultats obtenus et de former les membres des unités de concertation à l'élaboration d'un plan d'action qui définit les activités qui seront menées dans le cadre du projet, les indicateurs de suivi, le plan de communication pour le projet, le calendrier de travail et le budget prévisionnel. Une fois traduits, les plans d'action ont été soumis à CUF (le 21 octobre pour FM Baalbek Est et la municipalité d'El-Qrayeh et le 18 novembre 2021 pour la municipalité d'Achkout) pour validation. Le retour positif de CUF a eu lieu les mêmes jours.

Afin d'expliquer les modalités de suivi et le processus de paiement, une **action/formation** a eu lieu le 5 novembre 2021 à laquelle étaient invitées les trois collectivités. Plusieurs réunions de suivi ont eu lieu avec les collectivités afin de s'enquérir de l'avancement de la mise en œuvre. Pour **Achkout**, la mise en œuvre a débuté le 12 novembre 2021 avec les cours d'appui destinés aux élèves de EB8, EB9, EB1 et PS3. Pour **la municipalité d'El-Qrayeh**, les cours de soutien ont débuté le 15 novembre 2021. En ce qui concerne **la fédération des municipalités de Baalbek Est**, les cours de soutien scolaire ont débuté mi-novembre 2021.

Dans le cadre de l'action 1.3.1, les activités suivantes ont été accomplies :

État d'exécution	Réalisé depuis le 31 janvier 2022
A.	Continuation de la mise en œuvre
Description	<p>Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des projets, Cités Unies Liban/BTVL accompagné de l'expert M. Filfili a effectué, le 18 février 2022, une visite à Achkout et une autre à El-Qrayeh. Cette visite a permis d'évaluer les activités mises en place dans le cadre du projet et de discuter avec les bénéficiaires du projet (parents, élèves et enseignants).</p> <p>Durant la visite à la municipalité d'Achkout, l'unité de concertation citoyenne a expliqué que le projet a permis de faire découvrir à la municipalité une nouvelle méthodologie de travail, tout en appuyant les usagers du paysage scolaire (enseignants, élèves et parents). Les enseignants présents à la réunion ont expliqué qu'il y a un progrès noté au niveau des bulletins scolaires des élèves. Le projet a également permis d'attribuer un suivi psychologique aux élèves. Pour les petits, ils ont fait une séance de rapprochement et des dessins pour identifier les problèmes et pour les plus âgés, il y a eu des sessions sur le harcèlement sexuel. Un des parents présents a parlé de la nécessité des cours d'appui car les cours dispensés avant-midi ne sont pas réguliers et manquent de sérieux. Les enseignants sont souvent absents et les explications des cours sont insuffisantes. La municipalité s'est donc retrouvée à faire les cours de base et faire des tests de niveau au lieu de dispenser des cours de soutien. Le retour des parents est encourageant (ils envoient des remerciements et des messages WhatsApp à l'encontre de la municipalité).</p>



La visite à El-Qrayeh a permis de repérer l'avancement de la mise en œuvre des activités mais de noter également les difficultés rencontrées par l'unité de concertation citoyenne lors de la mise en œuvre :

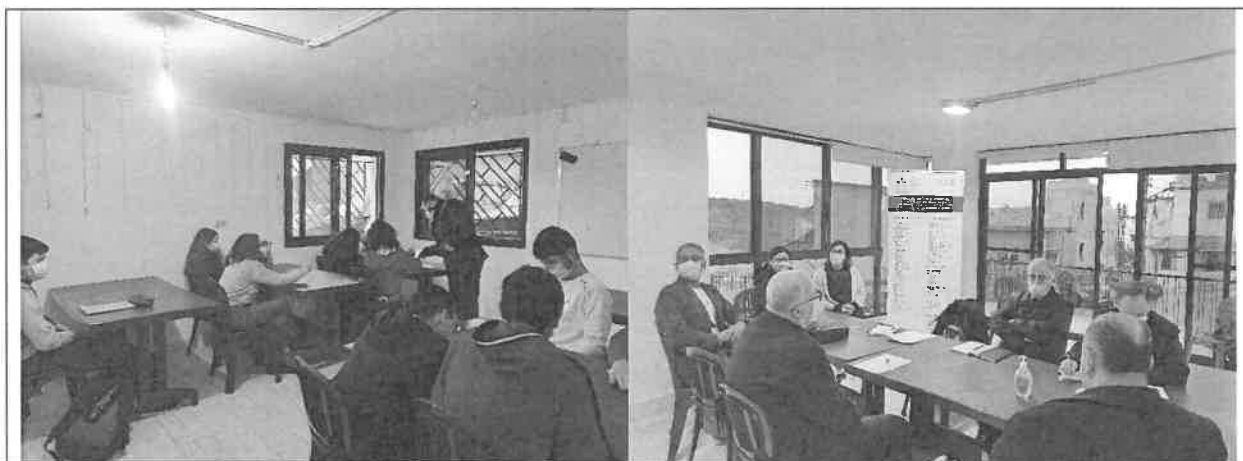
- Les élèves arrivent de 6 différentes écoles et donc ils ne sont pas tous au même niveau d'avancement dans le programme scolaire.
- Les besoins sont multiples (certains ont besoin d'aide dans leur agenda et d'autres dans l'explication des cours).
- La COVID et le temps hivernal ont ralenti la mise en œuvre.

Il y a un retour très positif pour ce projet de la communauté. Ce projet a fait profiter tout le monde et est arrivé en un temps de crise : après deux ans de COVID et de cours dispensés en ligne, le niveau des élèves a régressé. Par ailleurs, les enseignants de l'école publique sont en grève. Ce projet s'est révélé être une solution à toutes ces crises. Le maire a expliqué que le projet n'est pas parfait, « on est en train d'apprendre » mais cette expérience doit être généralisée et partagée avec d'autres municipalités car les résidents sont au cœur du projet.

L'unité de concertation citoyenne a expliqué que les élèves ont été appuyés selon leur cas. Il y avait un élève qui au début était très en retard par rapport aux autres élèves, mais grâce au cours d'appui il a fait un progrès remarquable qui a été noté par les enseignants de français et de maths.

Il y a un suivi régulier avec les parents : si un élève s'absente, l'unité de concertation citoyenne appelle les parents pour voir si l'élève a besoin de plus d'attention.

Le maire a souligné le dévouement des enseignants qui restent au-delà des heures de cours pour appuyer et répondre aux questions des élèves.



B.	Clôture et évaluation des projets avec les collectivités
Description	<p>À la fin de la mise en œuvre de l'appui, les collectivités bénéficiaires et les participants/bénéficiaires ont été invités à évaluer le projet, son impact et exprimer leurs recommandations pour des projets futurs.</p> <p>En ce sens, une réunion avec l'expert et Cités Unies Liban/BTVL a eu lieu le 22 février 2022 pour expliquer comment compléter le rapport final d'évaluation.</p> <p>La soumission des rapports finaux en arabe a eu lieu fin mars 2022 (Annexes 22-23-24). Le rapport final de l'expert a été soumis le 20 mars 2022 (Annexe 25).</p> <p>À noter que les collectivités ont eu l'occasion de présenter leurs projets durant le webinaire du 8 mars 2022 et partager leurs bonnes pratiques avec les collectivités françaises et libanaises (Annexe 26).</p> <p>Ils ont également exposé leurs travaux durant la visite de la délégation française le 29 juin 2022 à El-Qrayeh (Annexe 7).</p> <p>A la fin de la réunion et la présentation des projets, Dr. ODEIMI a distribué les certificats de participation aux 3 collectivités bénéficiaires de projets éducatifs (Les certificats ont été validés par CUF le 29 mars 2022).</p>



Méthodologie de travail :

La méthodologie de travail développée par Cités Unies Liban/BTVL pour la mise en œuvre des projets éducatifs a été comme suit :

- La formation des unités de concertation citoyenne.
- L'identification des besoins prioritaires : l'accompagnement des collectivités au plan technique à travers des actions/formations afin qu'elles puissent mieux identifier leurs besoins dans le domaine de l'éducation et trouver la solution la plus convenable au regard des ressources et des moyens disponibles et des acteurs locaux mobilisables.
- L'élaboration d'un plan d'action et d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'appui à l'enseignement.
- La mise en œuvre du projet.
- L'évaluation des actions mises en œuvre.

Retour des bénéficiaires autour du projet :

Dans les trois collectivités, les retours des bénéficiaires (parents, élèves et enseignants) ont été positifs : Les parents sont très satisfaits des progrès de leurs enfants et du suivi assuré par les unités de concertation citoyenne.

Points à retenir :

- Travailler avec les unités de concertation citoyenne permet d'établir un dialogue entre les élus locaux, la société civile et la communauté.
- Travailler en concertation avec les unités de concertation citoyenne afin d'identifier les besoins permet de cibler les priorités et de développer des projets qui touchent directement la société.
- Mettre en avant le rôle de la municipalité dans la mise en œuvre des projets.
- Mobiliser des jeunes universitaires pour dispenser les cours permet des les appuyer financièrement et de solidifier leurs CV.
- Assurer la malléabilité des fonds pour s'adapter aux besoins/contextes locaux.
- Accompagner les municipalités dans la rédaction des plans d'action, leur permet par la suite de postuler à d'autres fonds.

Action 1.4 : Accompagnement des collectivités locales

Cités Unies Liban/BTVL en partenariat avec Cités Unies France et avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) lance une action d'appui à l'institution municipale des quatre villes bénéficiaires des actions 1.1.1 et 1.3.1 (la municipalité de Bourj Hammoud et trois collectivités sélectionnées pour l'appui à l'enseignement). En ce sens, Cités Unies Liban/BTVL accompagnera les quatre municipalités dans les actions suivantes :

Action 1. Le recensement des besoins des quatre collectivités locales bénéficiaires de l'appui.

Action 2. L'élaboration d'un plan d'appui direct pour les quatre collectivités susmentionnées. Cet appui consiste en l'achat d'équipements et indemnités pour les agents en charge du suivi du projet et l'appui en équipements de centres culturels, écoles, équipements sanitaires, etc.

Action 3. La mise en œuvre de l'appui accordé selon les dispositions du plan d'appui élaboré.

En ce sens, Cités Unies Liban/BTVL a rédigé un formulaire qui a été complété par les quatre collectivités susmentionnées afin de recenser leurs besoins en matière d'équipement et indemnités aux agents et les besoins des institutions municipales.

Les besoins recensés ont été soumis à CUF pour approbation le 11 octobre 2021 pour la municipalité de Bourj Hammoud, le 2 novembre 2021 pour la municipalité d'El-Qrayeh, le 18 novembre 2021 pour la municipalité d'Achkout et le 19 novembre 2021 pour la fédération des municipalités de Baalbek Est.

Les retours positifs de CUF ont eu lieu respectivement le 13 octobre 2021 et le 2, le 18 et le 19 novembre 2021.

L'ensemble de ces actions a été lancé parallèlement aux activités 1.1.1 (réalisation d'un état des lieux des familles dans le besoin de Bourj Hammoud) et 1.3.1 (appui à l'éducation) par Cités Unies Liban/BTVL.

Les types d'appui accordés ont été détaillés dans le second rapport intermédiaire (au 31 janvier 2022).

Points à retenir :

- La malléabilité des fonds a permis aux collectivités d'identifier eux-mêmes leurs besoins urgents et prioritaires en fonction des contextes locaux.

Action 1.4.4 : le soutien au BTVL pour ces activités

Cités Unies Liban/BTVL anime un réseau de 75 collectivités locales au Liban et travaille depuis de nombreuses années pour l'appui à la décentralisation, le renforcement de l'institution municipale et des capacités des élus et agents municipaux avec l'appui des coopérations décentralisées française et catalane.

Cependant, la crise économique et financière qui sévit au Liban depuis octobre 2019 n'a pas épargné Cités Unies Liban/BTVL dont une bonne partie des frais de gestion (ainsi qu'une part des salaires du personnel administratif et financier) dépendaient des cotisations et participation aux frais des projets par les collectivités locales libanaises (sachant que les collectivités locales libanaises ne sont plus en mesure de payer leurs cotisations et, si elles le faisaient, la dévaluation de la livre libanaise par rapport au dollar ferait que ces cotisations ne représentent malheureusement plus rien).

En ce sens, dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban, un appui a été accordé à Cités Unies Liban/BTVL pour assurer le fonctionnement du bureau au quotidien au niveau administratif, logistique et en communication. Cités Unies Liban/BTVL a rédigé une note de cadrage qui a été soumise à CUF le 22 avril 2021 afin de justifier l'appui demandé aux partenaires français et de détailler les activités qui seront financées grâce à cet appui.

Au niveau administratif et logistique, ce soutien a ainsi permis d'appuyer la chargée du projet Fonds de Solidarité pour le Liban à différents niveaux :

- La préparation des justificatifs pour les rapports financier (en septembre 2021, février 2022 et juin 2022).
- La préparation de la liste des invités et de la lettre d'invitation des deux webinaires du 23 novembre 2021 sur « la reconstruction des tissus urbains post-Catastrophe » et du 8 mars 2022 sur « l'éducation face aux aléas de la pandémie ? »
- L'envoi des invitations aux webinaires et le relancement (via mail et SMS).
- L'envoi du compte-rendu des webinaires aux participants.
- Le saisi des nouveaux contacts des invités aux webinaires dans la base de données.
- Le suivi pour le paiement des fournisseurs (Bourj Hammoud, Achkout, El-Qrayeh et Baalbek Est).

En ce qui concerne la communication, elle est assurée à deux niveaux. En effet, Cités Unies Liban/BTVL travaille avec une consultante externe. Au 31 août 2021 (date du premier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL avait rédigé les termes de référence qui définissent les domaines et les conditions de réalisation de la mission d'expertise, sélectionné l'experte Mme Tamara KELDANY pour la réalisation de la mission et officialisé le partenariat par la signature d'un contrat de prestation le 13 août 2021.

Depuis, l'experte a travaillé étroitement avec les chargés de projet afin de rédiger le bulletin d'information de Cités Unies Liban/BTVL détaillant les projets et les activités mis en œuvre en 2021.

Parallèlement, l'experte a réalisé des entretiens avec des responsables des collectivités locales libanaises afin de rédiger un article sur les bonnes pratiques des villes libanaises en matière d'énergie. En effet, avec le rationnement du courant électrique, les collectivités ont cherché à trouver des solutions conformes et écologiques. En ce sens, l'article propose un bilan de synthèse des pratiques de cinq villes libanaises sur les notions et les besoins de stockage de l'énergie.

L'article a été publié en complément du bulletin d'information numéro 19 et envoyé à l'ensemble du réseau le 8 décembre 2021. À noter que l'experte a travaillé sur deux versions (pour le bulletin et l'article) en arabe et en français, tous les deux disponibles sur le site du BTVL : <https://bt-villes.org/fr/ressources>

L'experte travaille actuellement sur la rédaction du second bulletin d'information et du rapport d'activités de Cités Unies Liban/BTVL qui sera publié prochainement.

Par ailleurs, une partie de la communication est prise en charge par Cités Unies Liban/BTVL. En effet, l'appui au BTVL a permis d'assurer la visibilité des projets de Cités Unies Liban/BTVL et entre autres le projet Fonds de Solidarité pour le Liban, à travers la mise à jour du site web de Cités Unies Liban/BTVL en trois langues, la rédaction d'articles publiés sur Facebook et sur LinkedIn en deux langues, la veille des appels à projets intéressant les collectivités locales libanaises afin de les en informer, la rédaction et la diffusion d'annonces pour des événements intéressant les collectivités locales libanaises, etc.

Depuis le 5 mai 2022 jusqu'au 30 juin 2022, les tâches suivantes ont été assurées par Mme Jessica CHAMOUN (chargée de la communication) :

- Le suivi continu et la mise à jour du site web de Cités Unies Liban/BTVL.
 - ❖ Lien vers le site du BTVL <https://bt-villes.org/fr/projets>
- La tenue de la page Facebook de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française (pour les projets DIBA, SOCLE, CEFOM, CUF, MERP, Fons Mallorqui, projet de renforcement, projet d'appui santé) et annonces sur des formations organisées par CGLU.
 - ❖ Lien vers la page FACEBOOK <https://www.facebook.com/CitesUniesLibanBTVL>
- La tenue de la page LinkedIn de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française (pour les projets SOCLE et CEFOM).
 - ❖ Lien vers la page LINKEDIN <https://www.linkedin.com/company/btv/#!/about/>
- La tenue de plusieurs réunions en interne avec l'équipe du BTVL et l'experte en communication Mme Tamara KELDANY (le 5 mai 2022, 13 mai 2022 et 10 juin 2022).

Action 1.5 : Organisation de 4 Webinaires

Le Fonds de Solidarité pour le Liban a permis le lancement d'un projet d'envergure mis en œuvre par Cités Unies Liban/BTVL en étroite concertation avec Cités Unies France selon différents axes de travail, notamment en assurant des échanges d'expertise entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques.

Dans le cadre de cet axe de travail, quatre webinaires seront réalisés afin de faire connaître des expériences des collectivités donatrices, de prendre connaissance des projets réalisés dans les villes libanaises bénéficiaires et de favoriser les échanges entre les collectivités françaises et libanaises en vue de possibles partenariats de coopération décentralisée.

Ainsi, et au vu des actions mises en œuvre à Beyrouth et à Bourj Hammoud, le premier webinaire a été organisé le **23 novembre 2021** sur la problématique de « la reconstruction des tissus urbains post-catastrophe : quelles stratégies adopter ? ».

Au vu des actions mises en œuvre à Achkout, El-Qrayeh et à Baalbek Est, il a été proposé d'organiser le second webinaire sur la problématique de l'éducation : Quelles sont les prérogatives des collectivités dans la mise en œuvre de projets sociaux de développement local dont bénéficie la communauté ? Comment la pandémie a-t-elle modifié le rôle des collectivités dans ce domaine ? Quelles sont les solutions apportées

par les collectivités au Liban (notamment dans le cadre du projet Fonds de Solidarité) et en France pour appuyer l'éducation ? Au-delà d'un appui matériel, quelles sont les stratégies à adopter pour appuyer les communautés locales dans leurs projets ? Quels sont les acteurs liés aux projets et comment inclure la société civile ?

Un second webinaire intitulé « L'éducation face aux aléas de la pandémie : quelles réponses apportées par les collectivités ? » a donc eu lieu le 8 mars 2022.

Le programme prévisionnel a été envoyé à CUF pour validation le 7 février 2022. Suite au retour positif de CUF, Cités Unies Liban/BTVL a travaillé à mobiliser les intervenants libanais et CUF les intervenants français.

4 collectivités libanaises se sont succédées afin de présenter des actions mises en œuvre et des exemples concrets de projets sur la thématique de l'éducation. Le Ministère de l'éducation au Liban et l'Ambassade de France au Liban sont également intervenus pour parler de l'impact de la crise sanitaire sur l'éducation au Liban.

Le programme du webinaire a ainsi permis de mettre l'accent sur les approches participatives et les projets éducatifs pilotes mis en œuvre dans le cadre du Fonds de Solidarité.

Le compte rendu du webinaire a été envoyé à CUF le 25 mars 2022 afin de le diffuser aux donateurs (**Annexe 26**).

Action 3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs

Du 6 avril au 31 août 2021 (période couverte par le premier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL avait élaboré et validé avec CUF le logo et le banner pour le projet, et développé et publié sur le site du BTVL une fiche technique du projet (trilingue).

Du 1 septembre 2021 au 31 janvier 2022, et afin de partager avec CUF et le réseau du BTVL les activités du projet et d'assurer leur visibilité, Cités Unies Liban/BTVL a traduit certains documents, comme notamment :

- La traduction du programme du webinaire vers l'arabe afin de le partager avec les collectivités libanaises.
- La traduction des trois plans d'action des collectivités bénéficiaires d'un appui à l'enseignement vers le français pour CUF.

Depuis, Cités Unies Liban/BTVL a traduit le programme du webinaire du 8 mars 2022 qui porte sur la thématique de l'éducation (**Annexe 27**).

7. Conclusion et prochaines étapes

Le but de ce projet est de renforcer et d'appuyer les collectivités locales libanaises (qui subissent le tarissement de leurs ressources) dans les domaines économique et social. Pour ce faire, Cités Unies Liban/BTVL a lancé les actions avec les municipalités de Bourj Hammoud, de Beyrouth, d'El-Qrayeh, d'Achkout, la fédération des municipalités de Baalbek Est et le Beirut Urban Lab, bénéficiaires de projets.

À ce jour, les actions réalisées ont permis :

- D'achever l'état des lieux des familles dans le besoin de Bourj Hammoud et selon les résultats de l'étude, appuyer les familles dans le besoin de Bourj Hammoud selon les types et les modalités d'appui définis dans l'état des lieux.
- D'officialiser les relations avec BUL et D4C, finaliser la proposition conceptuelle, structurer un comité de quartier, et sélectionner l'ONG locale qui prendra la relève et de lancer les travaux de construction et de réhabilitation du centre communautaire.
- De mettre en œuvre trois projets éducatifs dans trois collectivités.
- D'appuyer les collectivités bénéficiaires en équipements et appui aux agents.
- D'assurer le suivi avec Cités Unies France concernant l'avancement du travail.
- D'organiser deux webinaires d'échange entre collectivités libanaises et collectivités françaises.
- De sélectionner les 12 collectivités bénéficiaires de la deuxième composante du projet.
- De lancer les activités de la deuxième année.

Ainsi, la prochaine étape porte sur la mise en œuvre des activités de la deuxième année du projet.

Annexes du rapport technique

Annexe 1 : Convention de financement signée.

Annexe 2 : Avis de réception du premier versement.

Annexe 3 : Justificatif du taux de change d'InforEuro.

Annexe 4 : Avis de réception du second versement.

Annexe 5 : Avis de réception du troisième versement.

Annexe 6 : Avis de réception du quatrième versement (premier versement de la deuxième année).

Annexe 7 : Compte-rendu de la mission de juin 2022.

Annexe 8 : Avenant à l'accord avec la municipalité de Bourj Hammoud.

Annexe 9 : Devis pour les ordinateurs portables.

Annexe 10 : Liste des personnes bénéficiaires d'un ordinateur.

Annexe 11 : Compte-rendu de la réunion du 8 juin 2022 avec les assistantes sociales.

Annexe 12 : Rapport final Bourj Hammoud de l'experte Mme Kahi.

Annexe 13 : Avenant avec BUL et D4C.

Annexe 14 : Accord pour l'utilisation du lotissement 358.

Annexe 15 : Lettre envoyée au cabinet du gouverneur de Beyrouth.

Annexe 16 : Accord du gouverneur.

Annexe 17 : Permis pour la réalisation des travaux.

Annexe 18 : Proposition conceptuelle du centre communautaire.

Annexe 19 : Liste des membres du comité formé.

Annexe 20 : Règlement intérieur du comité.

Annexe 21 : Copie de l'assurance de responsabilité civile professionnelle.

Annexe 22 : Rapport Final – El-Qrayeh (Ar).

Annexe 23 : Rapport Final – Achkout (Ar).

Annexe 24 : Rapport Final – Baalbek Est (Ar).

Annexe 25 : Rapport Final – Expert M. Filfili.

Annexe 26 : Compte-rendu du webinaire – 8 mars 2022.

Annexe 27 : Programme du Webinaire-8 mars 2022.

Rapport Financier

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le 4^{ème} versement (1^{er} versement de l'Année 2) de 86,650€ le 12 mai 2022 (**Annexe 1**). Dans ce versement, un montant de 7,100€ est relatif aux activités de l'année 1 dont : (i) 600€ qui ont dû être inclus dans le 3^{ème} versement et qui concernent la ligne budgétaire 1.5 « Organisation de 4 webinaires » et (ii) 6,500€ qui concernent la ligne budgétaire 1.3.1 « Appui à l'enseignement ». Le montant total versé relatif aux activités de l'Année 1 est donc de 336,640€.

Au 30 juin 2022, Cités Unies Liban/BTVL a dépensé 304,175 €, qui représentent 90.4% du total versé pour l'année 1. L'état financier ci-joint (**Annexe 2**) présente les dépenses détaillées effectuées par poste de budget. Il est accompagné des justificatifs correspondants (**Annexe 3**). Cet état financier se décompose comme suit :

- **Action 1.1.1 : Réalisation d'un état des lieux (ACTION ACHEVEE)**
 - Budget prévu première année : 8,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2nd versement : 8,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 8,475€
 - Solde sur subvention perçue : -475€

Le poste des dépenses comprend :

- La rémunération de l'experte Mme Hyam KAHl pour la réalisation de l'état des lieux des familles/habitants dans le besoin de Bourj Hammoud.
- Les timbres fiscaux sur l'accord de partenariat signé avec la municipalité de Bourj Hammoud (le taux de conversion est 1\$ = 3.900LBP en référence à la convention p.14 : « le taux de conversion entre le dollar américain et la livre libanaise sera le taux moyen référencé par la circulaire de la Banque du Liban n°151 »).
- Les frais de transport de la chargée du projet à Bourj Hammoud afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre.

Le solde négatif de -475€ sera compensé par l'action 1.1.2 « Appui aux familles de Bourj Hammoud ».

- **Action 1.1.2 : Appui aux familles de Bourj Hammoud (ACTION ACHEVEE)**
 - Budget prévu première année : 152,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2nd versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 152,000€
 - Dépenses réalisées : 148,875€
 - Solde sur subvention perçue : 3,125€

Le poste des dépenses comprend :

- Les paiements effectués au Grand Charcutier et aux trois commerçants locaux (appui aux familles en alimentation et nécessité de base).
- Les paiements effectués aux magasins de vêtements et de chaussures (pour appuyer les enfants de moins de 16 ans).
- Les frais d'impression des bons d'achat.

- Les frais de transport de la chargée du projet afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre.
- La rémunération d'une partie de la mission de l'experte Mme Hyam KAHI pour assurer le suivi de la mise en œuvre avec l'ADL.

Le solde positif de 3,125€ permettra de compenser les soldes négatifs des lignes budgétaires suivantes : 1.1.1 « Réalisation d'un état des lieux », 1.1.3 « Appui au Beirut Urban Lab », 1.3.1 « Appui à l'enseignement », 1.4.2 « Appui des municipalités en petits équipements et indemnités aux agents » et 1.4.3 « Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, équipements sanitaires ».

- **Action 1.1.3 : Appui au Beirut Urban Lab (ACTION EN COURS)**

- Budget prévu : 41,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 41,000€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 21,169€
- Solde sur subvention perçue : 19,831€
- Dépenses engagées : 20,000€
- Solde avec dépenses engagées : -169€

Le poste des dépenses comprend les frais de transport de la chargée du projet à Karentina, BUL et la municipalité de Beyrouth afin d'assurer le suivi de la mise en oeuvre ainsi que le premier versement à D4C de 21,000€ qui a été effectué sur présentation d'une copie de la décision du conseil municipal pour permettre l'occupation du domaine public par la communauté et une copie du permis de travaux du mohafazat de Beyrouth, ainsi que le programme du centre communautaire, la liste des membres du comité formé, le règlement intérieur du comité, la proposition conceptuelle et une copie de l'assurance de responsabilité civile professionnelle.

Le montant des dépenses engagées selon le contrat avec D4C/BUL est de 20,000€ dont : (i) 14,000€ qui seront versés sur délivrance du rapport intermédiaire technique et financier et (ii) 6,000€ qui seront versés sur présentation d'une copie du MOU signé avec l'ONG locale qui prendra la relève du centre communautaire et sur remise du rapport final technique et financier.

Le solde négatif de -169€ sera compensé par l'action 1.1.2 « Appui aux familles de Bourj Hammoud ».

- **Action 1.3.1 : Appui à l'enseignement (ACTION ACHEVEE)**

- Budget prévu première année : 13,000€
- Budget prévu deuxième année : 6,500€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 13,000€
- Montant reçu du 4^{ème} versement (1^{er} versement Année 2) : 6,500€
- Dépenses réalisées : 20,328€
- Solde sur subvention perçue : -828€

Le poste des dépenses comprend :

- Les frais nécessaires aux trois collectivités (Achkout, El-Qrayeh et Baalbek Est) pour la mise en œuvre de projets éducatifs (indemnités aux enseignants, achats de fournitures scolaires, abonnement internet, mazout pour chauffer les salles de classe, etc.) conformément aux budgets prévisionnels qui ont été soumis et validés par CUF.
- Les frais de transport de la chargée du projet afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre.

Le solde négatif de -828€ sera compensé par l'action 1.1.2 « Appui aux familles de Bourj Hammoud ».

- **Action 1.4.1 : Coaching des élus et agents municipaux (ACTION ACHEVEE)**
 - Budget prévu première année : 16,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 16,000€
 - Montant reçu du 2nd versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 7,943€
 - Solde sur subvention perçue : 8,057€

Le poste de dépenses comprend le total de la rémunération de l'expert libanais M. Pierre FILFILI, chargé de l'accompagnement de 3 collectivités bénéficiaires d'un appui à l'éducation ainsi qu'une partie des frais de la mission d'expertise de Mme Hyam KAHl qui consiste à accompagner la municipalité de Bourj Hammoud dans la mise en œuvre des appuis aux familles.

Le solde correspond à une partie des rémunérations des experts qui vont appuyer les collectivités locales durant la seconde année du projet.

- **Action 1.4.2 : Appui des municipalités en petits équipements et indemnités aux agents (ACTION ACHEVEE)**
 - Budget prévu première année : 14,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2nd versement : 14,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 14,869 €
 - Solde sur subvention perçue : -869€
- **Action 1.4.3 : Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, équipements sanitaires (ACTION ACHEVEE)**
 - Budget prévu première année : 11,200€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2nd versement : 11,200€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 11,252€
 - Solde sur subvention perçue : -52€

Ces deux postes de dépenses (actions 1.4.2 et 1.4.3) comprennent :

- L'appui direct attribué à la municipalité de Bourj Hammoud (frais des imprimantes, papiers A4, indemnités à l'ADL pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet, etc.).

- L'appui direct attribué à la municipalité d'Achkout pour l'installation des panneaux solaires (avec batteries).
- L'appui direct attribué à la municipalité d'El-Qrayeh (produits sanitaires, voiture d'occasion, etc.).
- L'appui direct attribué à la Fédération des municipalités de Baalbek Est (appuis aux agents de la fédération, imprimantes, etc.).

Les soldes négatifs de -869€ et -52€ seront compensés par l'action 1.1.2 « Appui aux familles de Bourj Hammoud ».

- **Action 1.4.4 : Soutien au BTVL pour ses activités (ACTION EN COURS)**

- Budget prévu première année : 20,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 20,000€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 14,157€
- Solde sur subvention perçue : 5,843€
- Dépenses engagées : 2,750€
- Solde avec dépenses engagées : 3,039€

Le poste des dépenses comprend un appui administratif et logistique (temps-passé d'une assistante administrative Mme Adèle ELIA) et un appui pour assurer la communication du BTVL (un appui externe assuré par une experte en communication Mme Tamara KELDANY, et un suivi interne : temps-passé de deux chargés de projets et de la communication Mme Maya ACHKAR et M. Georges ZEINO).

Les dépenses engagées de 2,750€ seront payés à l'experte en communication Mme Tamara KELDANY à la délivrance du rapport d'activité 2021 et du second bulletin d'information.

Le solde positif sera utilisé pour la deuxième année du projet.

- **Action 1.5 : Organisation de 4 webinaires (ACTION ACHEVEE pour l'année 1)**

- Budget prévu première année : 1,600€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 1,000€
- Montant reçu du 4^{ème} versement (1^{er} versement Année 2) : 600€
- Dépenses réalisées : 1,349€
- Solde sur subvention : 251€

Le poste des dépenses comprend les frais d'interprétariat : deux interprètes pour le webinaire du 13 novembre 2021 et deux interprètes pour le webinaire du 8 mars 2022.

Le solde positif sera utilisé pour la deuxième année du projet.

- **Action 2 : Suivi/Managing BTVL (ressources humaines)**

- Budget prévu première année : 47,500€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 47,500€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€

- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 50,965€
- Solde sur subvention perçue : -3,465€

Le poste des dépenses comprend les ressources humaines de Cités Unies Liban/BTVL mobilisées pour la mise en œuvre du projet :

- Les honoraires de l'expert institutionnel M. Béchir ODEIMI, président de Cités Unies Liban, et directeur du BTVL (consultant indépendant).
- La responsable de la coordination, Mme Houda ODEIMI.
- La responsable de projets, Mme Mayssa TANNIR (pour septembre et octobre 2021).
- La chargée de projets, Mme Cynthia AZZAM.
- La chargée de la comptabilité et de l'administration, Mme Nisrine MALAEB.

À noter que la chargée de la comptabilité et de l'administration a dépassé le nombre de jour de travail prévu pour la première année (budget prévu première année : 2500€ ; dépenses réalisées : 4,936€). En effet, les activités mises en œuvre (notamment l'appui des familles de Bourj Hammoud et les projets éducatifs) nécessitent un suivi régulier (un suivi avec les villes bénéficiaires pour les paiements, les factures et les reçus, etc.) qui dépend des restrictions bancaires, la situation instable, la variation du taux de change, etc.

Le solde négatif de ce poste sera compensé par le budget de la deuxième année.

- **Action 3 : Autre coûts**
 - 3.1 : imprévus (taxes, frais de traduction, etc.)**
 - Budget prévu première année : 2,340€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 2,340€
 - Montant reçu du 2nd versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 1,741€
 - Solde sur subvention perçue : 599€

Le poste des dépenses comprend les frais de transports pour l'organisation et le suivi du projet (relatifs à la convention) ainsi que les timbres fiscaux dus sur la convention de subvention pour enregistrer la convention selon la loi libanaise (le taux de conversion est 1\$ = 3.900LBP en référence à la convention p.14 : « le taux de conversion entre le dollar américain et la livre libanaise sera le taux moyen référencé par la circulaire de la Banque du Liban n°151 ») et les frais de traduction de la circulaire 151 de la Banque du Liban relative au retrait en livres libanaises des montants en dollars à un taux supérieur à la parité officielle de 1,507.5 livres pour un dollar, suite à la demande des partenaires français.

Le poste des dépenses comprend également l'abonnement ZOOM et les frais de transport pour l'envoi des invitations au webinaire du 23 novembre 2021 et au webinaire du 8 mars 2022 ainsi que les frais de transport accordés à l'experte Mme Hyam KAHl et l'ADL Mme Gariné BALIAN pour le projet de Bourj Hammoud.

Le solde positif sera utilisé pour la deuxième année du projet.

3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs (logo et banner)

- Budget prévu première année : 3,500€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 3,500€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 3,058€
- Solde sur subvention perçue : 442€

Ce poste de dépense a permis de développer un logo et un banner pour le projet Fonds de Solidarité pour le Liban, l'impression du banner et la traduction des plans d'action des trois collectivités bénéficiaires de projets éducatifs et les programmes des webinaires du 23 novembre 2021 et du 8 mars 2022.

Le solde positif sera utilisé pour la deuxième année du projet.

Annexes du rapport financier

Annexe 1 : Avis de réception du quatrième versement (1^{er} versement de l'Année 2).

Annexe 2 : L'état financier au 30 juin 2022.

Annexe 3 : Justificatifs financiers.

**FONDS DE
SOLIDARITE
POUR LE LIBAN**



De Cités Unies France avec le soutien des collectivités
territoriales françaises donatrices et de Cités et
Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Fonds de Solidarité pour le Liban
de Cités Unies France
avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices
et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Rapport Final-Année 2

Fiche d'identité du programme

Titre du projet : Fonds de Solidarité pour le Liban

Pays d'intervention : Liban

Bailleurs de fonds : Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Entité chargée de l'exécution au Liban : Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises

Période couverte par le rapport narratif : du 15 janvier 2023 au 15 mai 2023

Date du rapport : 15 mai 2023

CITÉS UNIES FRANCE
9, rue Christiani
75018 PARIS
Tél. : 01 53 41 81 81
Fax : 01 53 41 81 41



1. Description du projet

Le Liban se trouve actuellement dans une situation économique et sociale complexe, qui s'est fortement aggravée avec la crise du Covid-19. En outre, l'explosion du 4 août 2020 qui a détruit une partie de Beyrouth a eu de graves répercussions nationales et locales, et a provoqué une grave crise humanitaire se rajoutant à la fragilisation du pays. Dans ce contexte multi-crise, les collectivités ont, une nouvelle fois, été sollicitées pour répondre aux besoins sociaux.

Pour soutenir les autorités locales partenaires (touchées par l'explosion du port ou la crise multisectorielle) dans leurs actions de réhabilitation et de mise en œuvre de services publics, Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), ont mis en place un Fonds de Solidarité pour le Liban dont le but est de mettre en avant le rôle des gouvernements locaux dans la réponse aux crises et la mise en place de politiques résilientes de long terme.

L'objectif général de ce projet est donc de répondre aux besoins prioritaires des collectivités libanaises directement ou indirectement touchées par l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, et plus précisément de :

- Répondre à l'urgence des collectivités locales et des habitants directement touchés par l'explosion du port de Beyrouth.
- Apporter des réponses structurantes aux collectivités locales libanaises dans le domaine du développement économique local et dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation et du social.
- Assurer des échanges entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques et développer des partenariats de coopération.

2. Budget

Une convention de financement a été signée le 22 mars 2021 entre Cités Unis France à Paris, et Cités Unies Liban/BTVL à Beyrouth (**Annexe 1**) pour le financement du projet Fonds de Solidarité pour le Liban pour renforcer et appuyer les collectivités locales libanaises, avec l'apport de 585,000 euros TTC.

Suite à l'approbation de CUF d'augmenter de 8,000€ la contribution à l'action de Beirut Urban Lab, un avenant au protocole d'accord entre Cités Unies Liban/BTVL et CUF a été signé le 12 janvier 2023 (**Annexe 2**). Le budget total du Fonds de Solidarité devient donc 593,000€.

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le dernier versement de 53,100€ le 6 mars 2023 (**Annexe 3**).

Les 6 versements pour les deux années du projet se résument donc comme suit :

- Premier versement de 85,840 € reçu le 6 avril 2021.
- Deuxième versement de 77,700 € reçu le 15 octobre 2021.
- Troisième versement de 166,000 € reçu le 3 mars 2022.
- Quatrième versement de 86,650 € reçu le 12 mai 2022.
- Cinquième versement de 123,710 € reçu le 8 décembre 2022.
- Sixième versement de 53,100 € reçu le 6 mars 2023.

Au 15 mai 2023, Cités Unies Liban a dépensé 100% des versements reçus.

3. Actions entamées

Le présent rapport technique couvre les actions de la deuxième année du projet jusqu'au 15 mai 2023 :

- Action 1.2.1, Formations professionnelles.
- Action 1.2.2, Stages en entreprises.
- Action 1.2.3, Appui pour le démarrage d'une activité professionnelle.
- Action 1.3.2, Appui à l'insertion sociale et communautaire.
- Action 1.4.1, Coaching des élus et agents municipaux.
- Action 1.4.2, Appui des municipalités en équipements et indemnités aux agents.
- Action 1.4.3, Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.
- Action 1.4.4, Soutien au BTVL pour ses activités.
- Action 1.5, Organisation de 4 webinaires.
- Action 2 : Suivi / Managing BTVL.
- Action 3.2 : Communication du programme.

4. Description de la méthodologie d'exécution du projet

1. Procédure suivie pendant la période couverte par le rapport :

Dans le cadre de ce projet, Cités Unies Liban/BTVL assure une assistance technique et organisationnelle à travers l'équipe de travail (expert institutionnel, responsable de la coordination, chargée de projet, chargée des affaires financières et administratives). L'équipe intervient dans chaque étape du projet que ce soit au niveau de l'organisation et la mise en œuvre des actions, les procédures de communication et d'administration, ou au niveau de la coordination entre les différentes parties du projet.

Cités Unies Liban/BTVL travaille également avec des experts indépendants pour appuyer les collectivités locales libanaises au niveau technique et renforcer les capacités de l'institution municipale selon les thématiques abordées.

2. Coordination avec les partenaires

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec Cités Unies France.

Plusieurs échanges entre Cités Unies Liban/BTVL et Cités Unies France ont eu lieu depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire) :

- électroniques (emails),
- en visioconférence (le 2 février 2023, 25 avril 2023).

Ces échanges ont porté sur :

- La préparation pour le 4^{ème} webinaire.
- La préparation pour la mission du 27-29 mars 2023.
- L'avancement global des actions de la deuxième année et la clôture du Fonds.

3. Coordination avec les collectivités locales : élus et agents municipaux

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec les élus et agents des collectivités locales (notamment les 12 collectivités locales bénéficiaires des actions de la deuxième année du projet) par une communication téléphonique, électronique, en visioconférence ou en présentiel pour coordonner l'avancement des différentes actions.

5. Chronogramme des activités

■ Activités menées à bien

	2022							2023			
	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4
Action 1.3.2 Appui à l'insertion sociale et communautaire											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Création des unités de concertation citoyenne, identification des besoins et rédaction des plans d'action</i>											
<i>Mise en œuvre des projets sociaux</i>											
<i>Evaluation avec les collectivités locales</i>											
Action 1.2.2 Stages en entreprise											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Sélection des stagiaires et des entreprises</i>											
<i>Stages de 6 mois</i>											
<i>Remise des rapports de stage</i>											
Action 1.2.1 Formations professionnelles											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Création des unités de concertation citoyenne, identifications des besoins et rédaction des plans d'action</i>											
<i>Mise en œuvre des formations professionnelles</i>											
<i>Evaluation avec les collectivités locales</i>											

Action 1.4 Accompagnement des collectivités locales										
1.4.1 Coaching des élus et agents municipaux										
1.4.2 Appui des collectivités en petits équipements et indemnités aux agents										
1.4.3 Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.										
1.4.4 Soutien au BTVL pour ses activités										
Action 1.2.3 Petits équipements pour le démarrage d'une activité pro										
Remise des équipements à la fin des formations et des stages										
Action 1.5 Organisation de Webinaires										
Webinaire sur la thématique de l'action sociale										
Webinaire sur la thématique de l'insertion professionnelle des jeunes										

6. Description détaillée des activités réalisées

Action 1.2.1 : Formations professionnelles

Quatre collectivités locales sont bénéficiaires de cette action : municipalité de Ghobeiry, fédération des municipalités d'Al-Hasbani, fédération des municipalités d'Al- Arqoub et Fédération des municipalités d'Al Qalaa. Cette action vise à mettre en œuvre un projet de développement économique local qui consiste à appuyer l'insertion professionnelle des jeunes à travers des formations. Les thématiques des formations sont choisies par les collectivités locales en fonction des réalités de chacune des régions et en concertation avec la société civile.

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture des formations à la municipalité de Ghobeiry
	<p>Le niveau 3 des formations à la municipalité de Ghobeiry s'est déroulé du 23/01/2023 au 09/02/2023 (30 heures réparties sur 10 jours). 17 bénéficiaires ont complété les trois niveaux de formation (Annexe 4).</p> <p>A la fin des formations, Cités Unies Liban/BTVL et l'experte en charge du suivi du projet Mme Hwaida Turk ont accompagné la municipalité de Ghobeiry pour la rédaction du rapport final (Annexe 5).</p> <p>Le formateur et les bénéficiaires ont rempli des fiches d'évaluation des formations selon un modèle fourni par Cités Unies Liban/BTVL. Les</p>

bénéficiaires ont exprimé des retours positifs et ont noté leur souhait de poursuivre d'autres formations professionnelles dans le futur notamment dans le domaine de l'électronique, PLC, etc. (Annexe 6).

Les certificats aux bénéficiaires des formations dans les 4 collectivités locales (Ghobeiry, fédérations des municipalités d'Al-Qalaa, Arqoub et Hasbani) ont été distribués lors de la mission de CUF au Liban du 27-29 mars (Annexe 7).



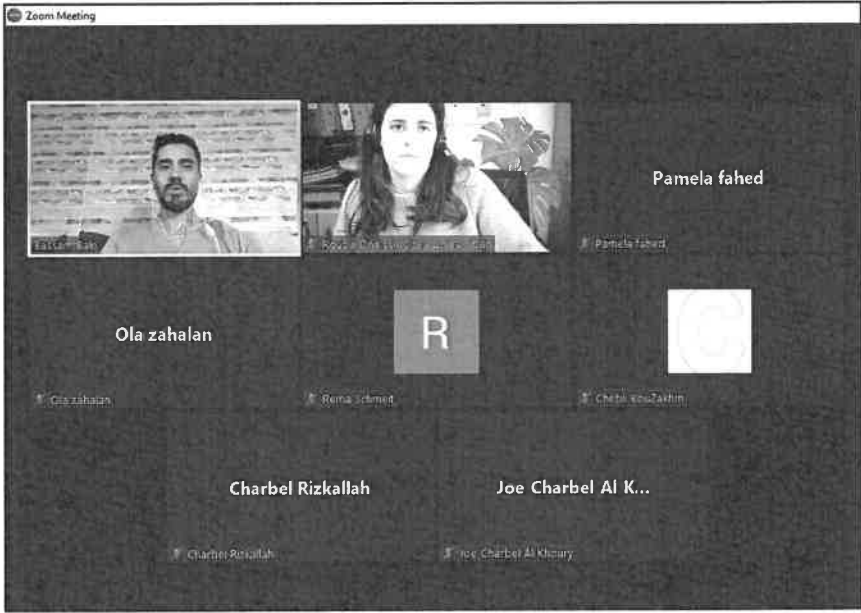
					
Attestation de Participation			إفادة مشاركة		
La présente attestation certifie que			تقود بأن		
M. Tamer Al Sabbagh			السيد تامر الصباغ		
a complété la formation sur			قد اتمّ الدورة التدريبية في مجال		
La mécanique automobile			ميكانيك السيارات		
dans le cadre du projet			ضمن إطار مشروع "صندوق التضامن مع لبنان"		
"Fonds de solidarité pour le Liban"					
					
Mars 2023			Béchir ODEIMI		
Valérie DUMONTET			Président de Cités Unies Liban		
Présidente du Comité des Donateurs			Directeur du Bureau Technique		
du Fonds de Solidarité pour le Liban			des Villes Libanaises		
Vice-Présidente du Département de l'Aude					

Modèle de certificat

Action 1.2.2 : Stages en entreprises

Cinq municipalités sont bénéficiaires de cette action : Aley, Zeitoun, Arbaniyeh-Dlaybeh, Ghbaleh et Qab Elias. Cette action permet à 10 personnes (2 par municipalité) de réaliser des stages de 6 mois en entreprise afin d'acquérir de nouvelles compétences et faciliter leur insertion professionnelle ; les stagiaires sont rémunérés à hauteur de 300€ par mois. D'autre part, les entreprises d'accueil bénéficient gratuitement du travail des stagiaires pendant les 6 mois.

Dans le cadre de l'action 1.2.2, les activités suivantes ont été accomplies :

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture des stages
	<p>Une réunion en ligne a été organisée par Cités Unies Liban/BTVL et l'expert en charge du suivi du projet M. Bassam Baki le 15 février 2023 pour échanger avec les stagiaires sur l'avancement des stages et leur fournir des explications sur la rédaction du rapport de stage (Annexe 8).</p>  <p style="text-align: center;"><i>Réunion Zoom avec les stagiaires</i></p> <p>Les 10 stagiaires ont remis les Timesheets à la fin de chaque mois (pour janvier, février, mars et avril), validés par le tuteur de stage dans l'entreprise, et ensuite par Cités Unies Liban/BTVL avant de procéder au paiement des indemnités de 300€/mois (Annexe 9).</p> <p>Cités Unies Liban/BTVL et l'expert ont accompagné les stagiaires dans la rédaction des rapports de stage (Annexe 10). Les tuteurs de stage dans les entreprises d'accueil ont également rempli une fiche d'évaluation selon un</p>

	<p>modèle fourni par Cités Unies Liban/BTVL (Annexe 11). Globalement, les stagiaires et les entreprises d'accueil ont exprimé leur satisfaction de cette expérience réussie.</p> <p>A la fin des stages, les 10 stagiaires ont bénéficié d'un appui supplémentaire (voir action 1.2.3 ci-dessous). Certains stagiaires continuent à travailler chez les entreprises d'accueil (en stage, en temps partiel ou temps plein). La situation professionnelle des stagiaires à la fin des stages est présentée en Annexe 12.</p>
--	--

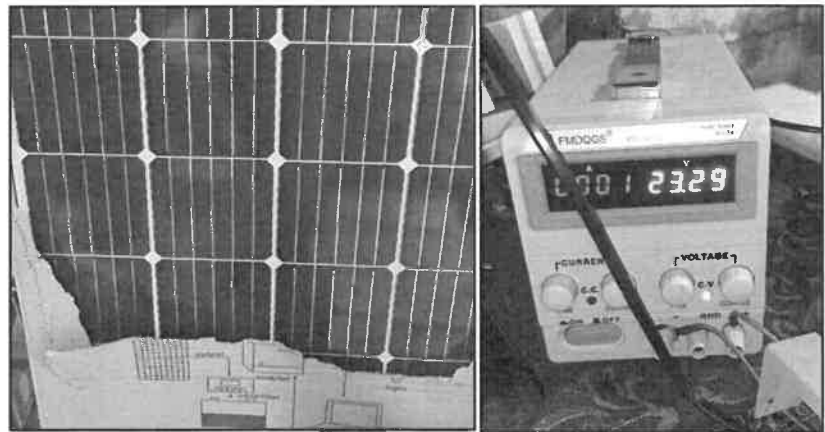
Action 1.2.3 : Appui pour le démarrage d'une activité professionnelle

A la fin du projet, l'ensemble des bénéficiaires des actions précédentes (stages en entreprise et formations professionnelles) ont bénéficié d'un appui à travers des indemnités/petits équipements pour leur activité professionnelle.

État d'exécution	Réalisé
A.	Appui aux bénéficiaires des formations professionnelles
	<p><u>-Fédération des municipalités d'Al-Hasbani</u> : Un appui a été accordé à 2 bénéficiaires de la formation « mécanique automobile » pour couvrir les coûts d'un stage supplémentaire à Beyrouth qui se déroulera sur une période de 7 mois pour approfondir leurs compétences et gagner une expérience pratique. D'autre part, 3 bénéficiaires de la formation « réparation d'appareils électriques de chauffage et refroidissement » suivront une formation pratique supplémentaire de 2 mois. La fédération s'est engagée à suivre la mise en œuvre de ces formations supplémentaires après la fin du projet (lettre d'engagement de la fédération en Annexe 13). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Hasbani a été communiqué le 26 janvier 2023.</p> <p><u>-Municipalité de Ghobeiry</u> : Les 17 personnes qui ont complété les 3 niveaux de la formation ont reçu des petits équipements électriques (pince ampèremétrique et multimètre pour panneaux solaires). Ces équipements ont été distribués aux bénéficiaires lors de la cérémonie de remise des diplômes le 28 mars 2023. Le reste du budget sur cette ligne a été utilisé pour acheter des équipements au Centre de Formation de Ghobeiry qui seront utilisés pour de futures formations. L'accord de CUF sur la proposition de la municipalité de Ghobeiry a été communiqué le 10 février 2023.</p>



Les bénéficiaires avec les équipements- 28 mars 2023



Equipements pour le centre de formation

-Fédération des municipalités d'Al-Qalaa : La formation mise en œuvre étant sur la photographie, la fédération d'Al-Qalaa a décidé d'utiliser le budget de cette ligne pour acheter une caméra qui sera mise à disposition des

municipalités membres de la fédération. Le reste du budget a été utilisé comme indemnités pour les 21 personnes ayant suivi la formation (transport, frais divers, etc.). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Qalaa a été communiqué le 10 janvier 2023.



Caméra achetée par la fédération des municipalités d'Al-Qalaa

-Fédération des municipalités d'Al-Arqoub : Vu le nombre important des personnes ayant suivi les formations (15 personnes pour la formation sur l'esthétique cosmétique et 11 personnes pour la formation sur l'installation de panneaux solaires), le budget par personne étant donc peu important pour acheter des équipements individuels, la fédération a décidé d'utiliser le budget de cette ligne pour payer des indemnités aux bénéficiaires (transport, frais divers, etc.). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Arqoub a été communiqué le 10 janvier 2023.

Lors de la visite à la fédération des municipalités d'Al-Arqoub le 27 mars 2023, les bénéficiaires de la formation sur l'installation de panneaux solaires ont exprimé leur souhait de poursuivre avec une formation sur la maintenance des panneaux solaires. Avec le solde positif du budget restant à la fin du projet, un appui a été accordé pour réaliser une formation supplémentaire sur la maintenance : 6 personnes en seront bénéficiaires ; la fédération assurera le suivi de la mise en œuvre sur une durée d'environ un mois et demi (lettre d'engagement de la fédération d'Al-Arqoub en **Annexe 14**). L'accord de CUF sur ce point a été communiqué le 3 mai 2023.

B.	Appui aux dix stagiaires
	Cette action prévoyait un appui avec de petits équipements à hauteur de 300€/stagiaire pour le démarrage d'une activité professionnelle. A la fin des

	<p>stages en entreprise, les 10 stagiaires ayant complété leur stage n'ont pas exprimé un besoin spécifique en équipements avec ce montant. Une indemnité de 300€/personne a été donc versée directement aux 10 stagiaires ; cette somme leur servira comme contribution pour acheter des équipements si nécessaires ou comme indemnité supplémentaire pour le suivi des stages (transport, frais divers, etc.). Pour le stagiaire Charbel Khairallah par exemple, cette indemnité lui a servi pour payer une partie des frais d'inscription à une formation en psychologie qu'il doit suivre pour intégrer le syndicat des psychologues au Liban et pouvoir par la suite exercer le métier. L'accord de CUF a été communiqué le 6 mars 2023.</p> <p>D'autre part, lors de la réunion à Qab Elias le 28 mars 2023 au cours de la mission de CUF (Annexe 7), l'entreprise EDUTEK a exprimé son souhait de continuer à travailler avec le stagiaire Chebli Bou Zakhm en soulignant cependant les coûts élevés pour l'entreprise pour son embauche. Suite à l'accord de CUF communiqué le 3 mai 2023 pour appuyer l'entreprise dans ce sens, M. Bou Zakhm et EDUTEK ont signé un contrat de consultant en temps partiel d'une durée d'un an (Annexe 15) ; l'entreprise s'est engagée à utiliser le montant de l'appui accordé pour couvrir une partie des indemnités de M. Bou Zakhm selon les termes du contrat (Annexe 16).</p>
--	---

Action 1.4 : Accompagnement des collectivités locales

Cette action couvre un appui aux collectivités locales en petits équipements et indemnités aux agents municipaux, et l'appui en petits équipements pour des centres culturels, etc.

Cet appui permet aux collectivités locales d'acquérir des équipements qu'elles ne sont plus en mesure d'acheter à cause de la crise économique et financière et qui leur sont indispensables pour la délivrance des services publics.

Dans le cadre de l'action 1.4, les activités suivantes ont été accomplies :

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture de l'action
Description	<p>Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les actions suivantes ont été mises en œuvre :</p> <p>-<u>Fédération des municipalités d'Al-Qalaa</u> : Appui au centre culturel de Tibnine en installant 3 nouvelles portes (les anciennes portes étaient dans un état détérioré). Le centre culturel offre en effet de nombreux services aux habitants de la fédération, notamment des cours de langue française.</p>



-Municipalité de Jdeideh-Harhaya-Qattine : Appui au centre de tri des déchets à travers l'installation d'une charpente métallique pour protéger la presse à balles.



-Municipalité de Ghobeiry : Achat d'un ordinateur pour le Centre de Formation de Ghobeiry. Le centre dispense en effet des formations d'une manière régulière dans différents domaines (langues, programmation, etc.).




B.

Clôture des contrats des experts

Les trois experts chargés par Cités Unies Liban/BTVL d'accompagner les collectivités locales libanaises pendant la deuxième année du projet (M. Pierre Filfili, Mme Hwaida Turk et M. Bassam Baki) ont remis leurs rapports finaux (**Annexes 17, 18 et 19** respectivement).

Action 1.1.3 : Beirut Urban Lab

La description du projet NAFAS mis en œuvre par BUL/D4C dans le quartier de Karentina est détaillée dans le rapport final de l'année 1. Ci-dessous les étapes accomplies depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire).

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture du contrat avec BUL/D4C
Description	<p>Conformément à l'avenant No. 2 signé avec BUL/D4C, Cités Unies Liban/BTVL a versé la troisième (dernière) tranche de 14,000€ à D4C en février 2023. Ce versement a été effectué après la remise de D4C d'un rapport intermédiaire expliquant l'avancement des travaux et l'utilisation du deuxième versement, avec les justificatifs financiers correspondants (Annexe 20). L'accord de CUF a été communiqué le 3 février 2023.</p> <p>D4C a remis à Cités Unies Liban/BTVL le rapport final en mai 2023. Ce rapport détaille l'utilisation de la totalité des fonds versés à D4C pour les travaux de construction et les frais de conseil (Annexe 21).</p> <p>Lors de la visite du chantier du projet NAFAS le 28 mars 2023, les représentants de D4C ont indiqué que l'inauguration du centre communautaire est prévue pour le mois de juin 2023. D4C a réussi à sécuriser des fonds d'autres bailleurs pour pouvoir compléter les travaux de construction.</p>  <p><i>Visite le 28 mars 2023 lors de la mission de CUF</i></p>

Action 1.4.4 : le soutien au BTVL pour ces activités

Cités Unies Liban/BTVL anime un réseau de 75 collectivités locales au Liban et travaille depuis de nombreuses années pour l'appui à la décentralisation, le renforcement de l'institution municipale et des capacités des élus et agents municipaux avec l'appui des coopérations décentralisées française et catalane.

Cependant, la crise économique et financière qui sévit au Liban depuis octobre 2019 n'a pas épargné Cités Unies Liban/BTVL dont une bonne partie des frais de gestion (ainsi qu'une part des salaires du personnel administratif et financier) dépendaient des cotisations et participation aux frais des projets par les collectivités locales libanaises (sachant que les collectivités locales libanaises ne sont plus en mesure de payer leurs cotisations et, si elles le faisaient, la dévaluation de la livre libanaise par rapport au dollar ferait que ces cotisations ne représentent malheureusement plus rien).

En ce sens, dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban, un appui a été accordé à Cités Unies Liban/BTVL pour assurer le fonctionnement du bureau au quotidien au niveau administratif, logistique et en communication. Cités Unies Liban/BTVL a rédigé une note de cadrage qui a été soumise à CUF le 22 avril 2021 afin de justifier l'appui demandé aux partenaires français et de détailler les activités qui seront financées grâce à cet appui.

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), l'appui assuré par l'assistante administrative Mme Adèle ELIA a couvert :

- L'appui à l'organisation du 4^{ème} webinaire en mars notamment l'invitation des collectivités locales libanaises.
- Le suivi pour les paiements aux fournisseurs, stagiaires, consultants, etc.
- L'appui logistique pour la mission de CUF en mars (réservation d'hôtel, etc.).
- La préparation des justificatifs pour le rapport financier final.

En ce qui concerne la communication, les tâches suivantes ont été assurées par la chargée de communication Mme Jessica CHAMOUN :

- Le suivi continu et la mise à jour du site web de Cités Unies Liban/BTVL dans les trois langues arabe, française et anglaise.
 - ❖ Lien vers le site du BTVL <https://bt-villes.org/fr/projets>
- La tenue de la page Facebook de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française.
 - ❖ Lien vers la page FACEBOOK <https://www.facebook.com/CitesUniesLibanBTVL>
- La tenue de la page LinkedIn de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française.
 - ❖ Lien vers la page LINKEDIN <https://www.linkedin.com/company/btv/abt/>
- La veille sur les bailleurs de fonds et diffusion des appels à projets aux collectivités locales libanaises.
- Le travail sur le rapport d'activités du BTVL pour l'année 2022.

Action 1.5 : Organisation de 4 Webinaires

Le Fonds de Solidarité pour le Liban a permis le lancement d'un projet d'envergure mis en œuvre par Cités Unies Liban/BTVL en étroite concertation avec Cités Unies France selon différents axes de travail, notamment en assurant des échanges d'expertise entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques.

Cet axe de travail prévoit quatre webinaires afin de faire connaître les expériences des collectivités donatrices, de prendre connaissance des projets réalisés dans les villes libanaises bénéficiaires et de favoriser les échanges entre les collectivités françaises et libanaises en vue de possibles partenariats de coopération décentralisée.

Le premier, deuxième et troisième webinaire ont eu lieu le 23 novembre 2021, le 8 mars 2022 et le 26 octobre 2022 respectivement (Cf. rapports intermédiaires précédents).

Le quatrième webinaire intitulé « l'insertion professionnelle des jeunes : comment les collectivités locales sont-elles engagées ? » a eu lieu le 7 mars 2023. Cités Unies Liban/BTVL et CUF ont discuté de la planification du webinaire lors d'une réunion le 2 février 2023. Cités Unies Liban/BTVL a envoyé une proposition du programme du webinaire à CUF le 17 février 2023, et a travaillé à mobiliser les intervenants libanais. 81 personnes ont assisté au webinaire. Cités Unies Liban/BTVL a envoyé le compte-rendu du webinaire à CUF le 31 mars 2023 (**Annexe 22**). Lors du webinaire, les collectivités libanaises bénéficiaires des actions d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes ont partagé leurs retours d'expérience, ainsi que les autres acteurs impliqués (les jeunes, les entreprises d'accueil, ...). Les collectivités françaises ont également partagé leurs expériences dans ce domaine.

Action 3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs + Traduction

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL a utilisé cette ligne budgétaire pour :

- La traduction de la note de concept du 4^{ème} webinaire du français à l'arabe afin de la diffuser auprès des collectivités locales libanaises.
- La traduction des rapports finaux des 7 collectivités locales qui ont achevé leurs projets de l'arabe au français (Furn El-Chebbak, Jdeideh-Harhaya-Qattine, Anjar, Ghobeiy, FM Arqoub, FM Qalaa et FM Hasbani).
- La réalisation d'une plaque avec les logos des partenaires pour le chantier du projet NAFAS à Karentina. Cette plaque sera installée au mois de mai après l'achèvement des travaux de construction.
- La réalisation d'une plaque avec les logos des partenaires à la municipalité de Ghbaleh où les panneaux solaires ont été installés.
- L'impression des certificats distribués aux stagiaires et bénéficiaires des formations professionnelles.
- Les dépenses lors de la mission du 27-29 mars 2023 (interprétariat et déjeuner).



Plaque à la municipalité de Ghbaleh

Action 3.3 : Audit financier

Cités Unies Liban/BTVL a envoyé à CUF une proposition de Termes de Référence pour l'audit financier du projet (**Annexe 23**). L'accord de CUF sur les TDR a été communiqué le 8 février 2023. Cités Unies Liban/BTVL a ensuite diffusé les TDR auprès de deux cabinets d'audit qui ont envoyé chacun une offre technique et financière (**Annexes 24 et 25**). La cabinet DOUMANI, qui a présenté l'offre la moins-disante tout en répondant aux critères techniques, a été sélectionné. Le retour positif de CUF sur cette sélection a été communiqué le 28 février.

La remise du rapport d'audit par le cabinet DOUMANI est prévue pour la fin du mois de mai 2023.

7. Conclusion

Les actions de la deuxième année du projet ont été achevées :

- La mise en œuvre de formations professionnelles dans 4 collectivités locales (municipalité de Ghobeiry, fédérations des municipalités d'Al-Arqoub, d'Al-Hasbani et d'Al-Qalaa).
- La mise en œuvre de projets sociaux dans 3 collectivités locales (municipalités de Furn El Chebbak, Jdeideh Harharaya Qattine et Anjar).
- Stages en entreprise pendant 6 mois suivis par 10 stagiaires de 5 collectivités locales (municipalités de Qab Elias, Zeitoun, Aley, Arbaniyeh-Dlaybeh et Ghbaleh).
- Appui en équipements/indemnités aux agents dans les 12 collectivités locales bénéficiaires.
- L'organisation de 2 webinaires de partage d'expérience entre collectivités libanaises et françaises.

Les retours des collectivités et des bénéficiaires des différentes actions étaient très positifs et ont été noté notamment lors de la mission de CUF du 27-29 mars 2023.

Points forts à retenir :

- Assurer la malléabilité des fonds pour s'adapter aux contextes locaux.

Rapport final-Année 2- au 15 mai 2023

- Mettre en avant le rôle des collectivités locales.
- Travailler avec des unités de concertation citoyenne pour cibler les priorités de la communauté locale.
- Accompagner les collectivités locales tout au long du projet pour renforcer les compétences des élus et agents municipaux.

Annexes du rapport technique

Annexe 1 : Convention de financement

Annexe 2 : Avenant à la convention de financement

Annexe 3 : Avis de réception du sixième versement

Annexe 4 : Feuille de présence- municipalité de Ghobeiry

Annexe 5 : Rapport final-municipalité de Ghobeiry

Annexe 6 : Fiches d'évaluation- municipalité de Ghobeiry

Annexe 7 : Compte-rendu de la mission du 27-29 mars

Annexe 8 : Compte-rendu de la réunion avec les stagiaires le 15 février

Annexe 9 : Timesheets des stagiaires

Annexe 10 : Rapports de stage

Annexe 11 : Fiches d'évaluation-tuteurs de stage

Annexe 12 : Situation professionnelle des stagiaires

Annexe 13 : Lettre d'engagement- Fédération des municipalités d'Al-Hasbani

Annexe 14 : Lettre d'engagement-Fédération des municipalités d'Al-Arqoub

Annexe 15 : Contrat entre EDUTEK et Chebli BOU ZAKHM

Annexe 16 : Lettre d'engagement de l'entreprise EDUTEK

Annexe 17 : Rapport final-Pierre FILFILI

Annexe 18 : Rapport final-Hwaida TURK

Annexe 19 : Rapport final-Bassam BAKI

Annexe 20 : Rapport intermédiaire D4C

Annexe 21 : Rapport final D4C

Annexe 22 : Compte rendu webinaire 7 mars 2023

Annexe 23 : TDR Audit

Rapport final-Année 2- au 15 mai 2023

Annexe 24 : Offre Cabinet DOUMANI

Annexe 25 : Offre Cabinet MOUAWAD

Rapport Financier

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le troisième versement de l'année 2, soit 53 100 euros, le 6 mars 2023 (**Annexe 1**).

Au 15 mai 2023, Cités Unies Liban/BTVL a dépensé 593 000 euros, ce qui représente 100% du total versé. L'état financier ci-joint (**Annexe 2**) présente les dépenses détaillées effectuées par poste de budget. Il est accompagné des justificatifs correspondants (**Annexe 3**).

Les dépenses concernent les lignes budgétaires suivantes :

- **Action 1.1.3 : Beirut Urban Lab**
 - Budget prévu : 49,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 41,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 8,000€
 - Dépenses réalisées : 49,300€
 - Solde sur budget perçu : -300€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les dépenses concernent le dernier versement de 14,000€ effectué à D4C conformément à l'avenant No.2 au contrat signé avec BUL/D4C, et les frais bancaires liés à ce virement.

- **Action 1.2.1 : Formations professionnelles**
 - Budget prévu : 15,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 15,000€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 22,831€
 - Solde sur budget perçu : -7,831€

Cette ligne concerne les dépenses des formations professionnelles dans les 4 collectivités locales (les fédérations des municipalités d'Al-Arqoub, d'Al-Qalaa, d'Al-Hasbani et la municipalité de Ghobeiry), dont les frais des formateurs, les équipements nécessaires et les frais de transport des bénéficiaires. Les fédérations des municipalités d'Al-Hasbani et d'Al-Arqoub ont nécessité un budget plus important que prévu pour la mise en œuvre des formations (deux thématiques de formation ont été choisies et des équipements supplémentaires étaient donc nécessaires). Le solde négatif sur cette ligne est compensé par le solde positif sur les lignes 1.2.3 et 1.4.3.

- **Action 1.2.2 : Stages en entreprise**

- Budget prévu : 18,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 9,000€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 9,000€
- Dépenses réalisées : 18,000€
- Solde sur budget perçu : 0€

Les dépenses réalisées concernent les indemnités des 10 stagiaires pour toute la durée des stages de 6 mois (300€/mois/stagiaire). Pour le mois de septembre, les indemnités étaient payées au prorata selon la date de début du stage (idem pour le mois de mars où les indemnités sont payées au prorata selon la date de fin des stages).

- **Action 1.2.3 : Petits équipements pour le démarrage d'une activité professionnelle**

- Budget prévu : 24,500€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 24,500€
- Dépenses réalisées : 23,109€
- Solde sur budget perçu : 1,391€

Cette ligne concerne l'appui aux bénéficiaires des formations professionnelles et les stagiaires ayant effectué les stages en entreprise (voir rapport technique). Le solde positif sur cette ligne contribue à compenser le solde négatif sur la ligne « 1.2.1-formations professionnelles ».

- **Action 1.4.1 : Coaching des élus et agents municipaux**

- Budget prévu : 27,200€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 16,000€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 11,200€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 27,143€
- Solde sur budget perçu : 57€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport), les dépenses effectuées concernent les paiements des soldes des trois contrats des experts M. Pierre FILFILI, Mme Hwaida TURK et M. Bassam BAKI.

- **Action 1.4.2 : Appui aux collectivités en petits équipements, indemnités aux agents**

- Budget prévu : 53,600€

- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 14,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 39,600€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 56,195€
 - Solde sur budget perçu : -2,595€
- **Action 1.4.3 : Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.**
- Budget prévu : 43,600€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 11,200€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 32,400€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 36,628€
 - Solde sur budget perçu : 6,972€

Les collectivités locales ont combiné les budgets des actions 1.4.2 et 1.4.3 pour avoir un budget plus important pour l'appui accordé à la collectivité ou à un centre géré par la collectivité (centre de tris des déchets à Jdeideh-Harhraya-Qattine, jardin public à Qab Elias, centre de formation à Ghobeiry, ...). La description de l'appui est présentée dans le rapport technique. Le solde positif contribue à compenser le solde négatif de la ligne « 1.2.1-formations professionnelles ».

- **Action 1.4.4 : Soutien au BTVL pour ses activités**
- Budget prévu : 40,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 20,000€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 20,000€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 32,874€
 - Solde sur budget perçu : 7,126€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), le poste des dépenses comprend le temps-passé de la chargée de communication Mme Jessica CHAMOUN pour les mois de janvier, février et mars, ainsi que le temps-passé de l'assistante administrative Mme Adèle ELIA pour les mois de janvier, février, mars et avril. Le solde positif sur cette ligne contribue à compenser le solde négatif sur la ligne « 2. Suivi/managing BTVL ».

- **Action 1.5 : Organisation de 4 webinaires**
- Budget prévu : 3,200€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€

- Montant reçu du 3^{ème} versement : 1,000€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 600€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 1,600€
- Dépenses réalisées : 2,733€
- Solde sur budget perçu : 467€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les dépenses effectuées correspondent aux paiements aux deux interprètes Mme Katia KALLASY et Mme Lyn RAHME qui ont assuré l'interprétariat arabe/français pendant le webinaire du 7 mars 2023.

- **Action 2 : Suivi/Managing BTVL**

- Budget prévu : 100,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 47,500€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 26,250€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 26,250€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 109,932€
- Solde sur budget perçu : -9,932€

Le poste des dépenses comprend les ressources humaines de Cités Unies Liban/BTVL mobilisées pour le projet (jusqu'au 30 avril 2023) :

- Les honoraires de l'expert institutionnel M. Béchir ODEIMI, président de Cités Unies Liban et directeur du BTVL ;
- La responsable de la coordination, Mme Houda ODEIMI ;
- La chargée de la comptabilité et de l'administration, Mme Nisrine MALAEB ;
- La chargée de projets, Mme Rouba ONAISSI. Le contrat de Mme ONAISSI a été prolongé d'un mois jusqu'à fin avril (**Annexe 4**) pour assurer le suivi de la clôture du projet. L'accord de CUF sur ce prolongement a été communiqué le 23/2/2023.

Le solde négatif sur cette ligne est compensé par le solde positif sur les lignes « 1.4.4-Soutien au BTVL pour ses activités » et « 3. Autres coûts ».

- **Action 3 : Autre coûts**

3.1 : imprévus

- Budget prévu : 3,800€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 2,340€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 1,460€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 3,086€

- Solde sur budget perçu : 714€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), cette ligne budgétaire a été utilisée pour payer l'abonnement de ZOOM (utilisé pour toutes les réunions en ligne ainsi que pour les webinaires).

3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs + Traduction

- Budget prévu : 7,600€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 3,500€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 4,100€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 6,869€
- Solde sur budget perçu : 731€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), ce poste de dépense a permis de couvrir les frais de traduction des rapports finaux des collectivités locales de l'arabe au français, les frais de traduction du programme du webinaire du 7 mars 2023 du français à l'arabe, les coûts de deux plaques avec les logos des partenaires du projet (une pour le chantier de NAFAS à Karentina, et l'autre pour la municipalité de Ghbaleh), les frais d'impression des certificats pour les stagiaires et bénéficiaires des formations (distribués lors de la mission de mars), les dépenses lors de la mission du 27-29 mars (paiements aux interprètes Mme Katia KALLASY et Mme Lena MENHEM, et le déjeuner à Anjar et Hasbani le 27 et 28 mars).

3.3: Audit financier

- Budget prévu : 10,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 10,000€
- Dépenses réalisées : 8,215€
- Solde sur budget perçu : 1,785€

Cette ligne couvre les coûts de l'audit financier (rapport de l'auditeur prévu pour fin mai). A noter que le montant de la facture de l'auditeur Cabinet DOUMANI est supérieur au montant présenté dans son offre financière à cause du changement du taux de change de la livre libanaise utilisé pour le calcul de la TVA (cf. décret du gouvernement du 27 avril 2023- **Annexe 5**). D'autre part, le solde positif sur cette ligne a permis de couvrir les frais bancaires sur les deux années du projet (l'accord de CUF sur ce point a été communiqué le 3 mars 2023).

3.4: Transport

- Budget prévu : 3,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€

- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 3,000€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 1,423€
- Solde sur budget perçu : 1,577€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), ce poste de dépenses comprend les frais de transport de janvier à avril 2023, notamment le transport lors de la mission du 27-29 mars 2023 et l'appui logistique assuré par M. Samer ABOU CHAKRA pendant la mission.

Annexes du rapport financier

Annexe 1 : Avis de réception du sixième versement (3^{ème} versement de l'Année 2).

Annexe 2 : L'état financier au 30 avril 2023.

Annexe 3 : Justificatifs financiers.

Annexe 4 : Avenant au contrat de Mme Rouba ONAISSI.

Annexe 5 : Décret sur la TVA du 27 avril 2023.